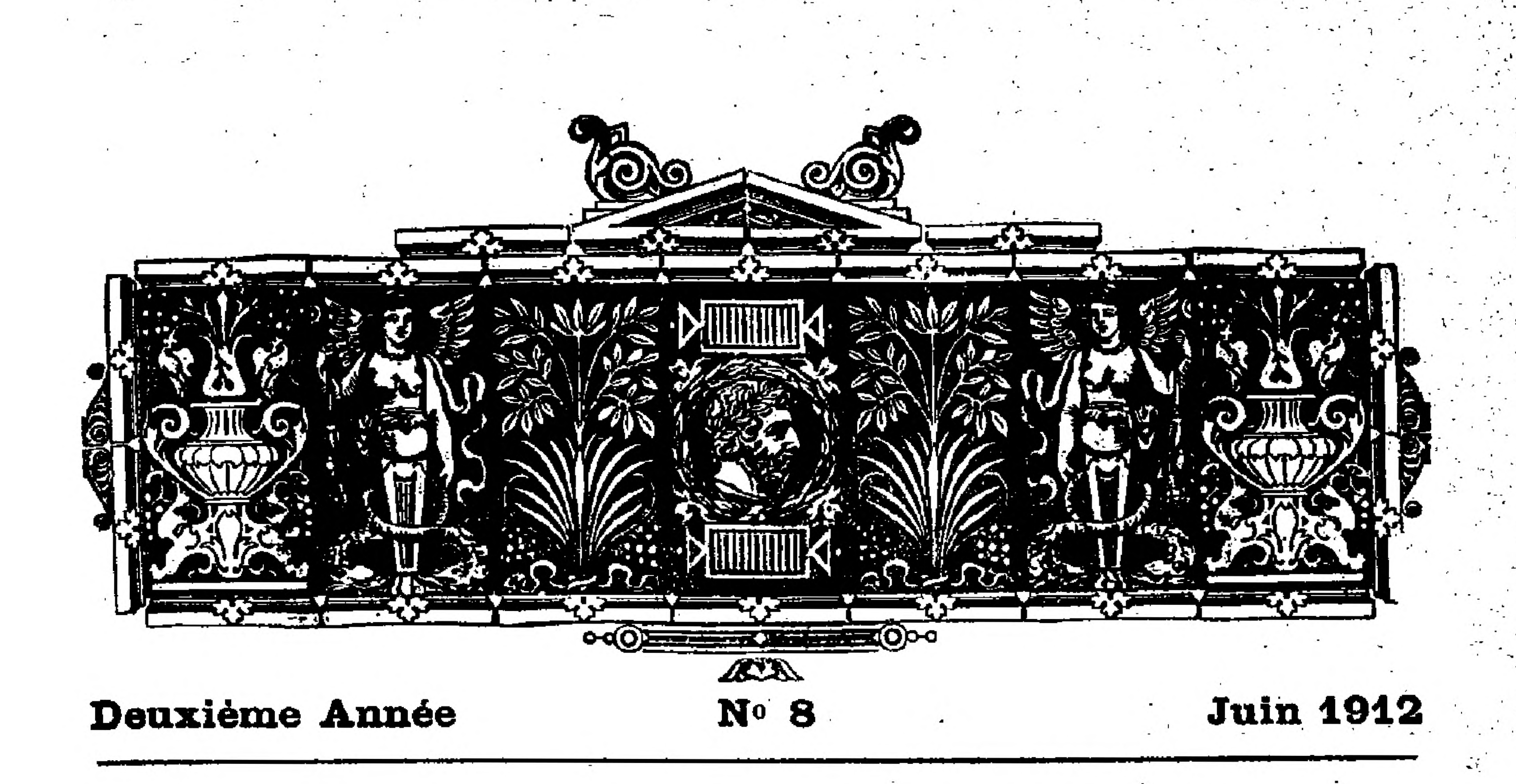


Deuxième Année **N° 8** **Juin 1912**

Les idées et les faits

La *Ligue Française Antimaçonnique* et la *Ligue Jeanne-d'Arc* donnaient le dimanche 2 juin l'Assemblée générale de leurs sections de Paris. A trois heures de l'après-midi, la grande salle de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, était littéralement comble, tant ligueurs et ligueuses avaient répondu avec empressement à l'appel du Conseil central.

Le commandant de Fraville, premier vice-président des deux Ligues, préside ; à sa droite et à sa gauche ont pris place M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, et le commandant Driant, député de Nancy.

Le commandant de Fraville présente au public les deux orateurs. Il rappelle que M. Flourens représenta la France aux yeux de l'étranger au moment de l'affaire Schnæbelé, c'est-à-dire à une époque où notre pays tenait tête à l'Allemagne. Que de chemin accompli en 25 ans ! Aujourd'hui un navire français ne peut aller en sécurité de Marseille à Tunis... Le commandant Driant, lui, fut le fondateur de la *Ligue Jeanne-d'Arc*, cet excellent instrument de propagande auquel il a conservé toute sa sympathie et qu'il n'a quitté que pour aller en défendre le programme au Parlement. Il revient aujourd'hui membre de la Commission parlementaire de la fête Jeanne d'Arc, et Thalamas lui-même lui a donné sa voix. Voilà un miracle de plus à l'actif de la sainte ! (*Applaudissements.*)

La tâche qui incombe aux antimaçons est singulièrement lourde. La masse des opposants, en effet, ne veut combattre que l'ennemi qu'elle voit, et elle prétend en triompher dans le plus court délai. Or, la Franc-Maçonnerie a mis soixante ans à préparer la Révolution, et il y a cent vingt ans qu'elle confirme ses succès. Une élite seule peut comprendre que tout cela ne se défera pas en un jour.

Au moins faudrait-il que cette élite soit disciplinée, qu'elle se débarrasse de l'individualisme que la Révolution a mis en chacun de nous. Mais nos amis oublient trop facilement qu'ils doivent être pour nos deux Ligues, pour notre Revue, pour notre Institut, des collaborateurs. Nous demandons des avis et des concours, et quiconque se rend compte du péril que la Franc-Maçonnerie fait courir à la France n'a le droit de nous refuser ni l'un ni l'autre.

Mais il existe trop de Ligues antimaçonniques, dira-t-on ? Et après ? N'y a-t-il pas plusieurs rites maçonniques ? Cela empêche-t-il ces derniers de recueillir des milliers d'adhésions ?

Mais ces Ligues se combattent l'une l'autre ?... Croyez-vous ? La nôtre, en tout cas, n'en combat aucune ; elle est fière de ce que son organe, la *Revue Antimaçonnique*, en deux ans de publication, a tiré toutes ses cartouches contre le franc-maçon et pas une contre ses camarades. (*Vifs applaudissements*) Et il est au moins une autre Ligue, celle de l'abbé Tourmentin, qui fait comme nous. Nous nous combattons si peu qu'on vient de vous distribuer des cartes pour la réunion que donne, mercredi prochain, l'abbé Tourmentin. (*Applaudissements.*)

Mais il en est d'autres qui agissent autrement ?... Soit ! si, dans une bataille, une batterie française canonnait obstinément l'infanterie française montant à l'assaut, vous crieriez à la trahison, et vous auriez raison. Mais vous n'auriez pas l'idée de vous croiser les bras parce qu'une batterie trahit l'armée... Pourquoi donc hésiteriez-vous à appuyer notre action parce que le franc-maçon, qui se sent menacé, se sert d'agents provocateurs et nous attaque en dessous par la calomnie ?...

Mais qu'avez-vous fait pour mériter les concours ?... Demandez-le aux mânes du F.·. Ferrer, dont nous avons, bien avant la justice espagnole, établi le rôle dans les troubles de Barcelone ; demandez-le à M. Gurnaud et à Ferdinand Buisson, dont nous avons fait échouer la manœuvre destinée à accaparer les associations de pères de famille ; demandez-le au *Sillon*, dont nous avons établi, quatre mois avant l'Encyclique, les relations maçonniques ; demandez-le à la maçonnique Ligue d'éducation nationale, dont nous avons arraché le faux-nez juste au moment où elle allait piper l'argent et les suffrages d'excellents catholiques.

Mais tout cela est négatif, vous n'avez pas un programme positif, vous êtes des *anti* !... Mais oui, et c'est pour cela que nous, et nous

seuls, pouvons réunir toutes les forces de l'opposition contre l'Ennemi commun. Il n'y a qu'une haine qui puisse unir en politique ; les mille églises protestantes, qui ne pourraient s'entendre sur rien de positif, sont fortes par leur haine contre Rome ; les francs-maçons ne seraient qu'une poussière demain si cette même haine ne les soudait pas les uns aux autres. Nous sommes fiers d'être des *anti*, parce que nous avons besoin de tous les bons Français pour vaincre et que l'antimaçonnerie est le seul terrain sur lequel ils soient d'accord. C'est une constatation évidente pour tous et qui n'empêche pas que chacun garde ses préférences politiques.

Tout le monde ne comprend pas cela et n'a pas le courage d'être un *anti*. Pendant que les hordes d'Attila dévastent le pays, les meilleurs de nos concitoyens suivent les barbares à la trace ; ils éteignent ici un incendie, là relèvent une ruine, ailleurs soignent des blessés, et, hélas ! rendent aux morts un inutile hommage. Cela s'appelle « faire des *œuvres* ». La première des œuvres ne devrait-elle pas être de supprimer les pillards et les incendiaires ?... (*Applaudissements.*) Serons-nous toujours dignes de nous voir appliquer ces paroles de l'orateur athénien : « Quand le barbare est frappé au visage, il y « porte la main ; quand il est frappé à l'épaule, il y porte la main... « et il ne fait pas le geste de son épée qui rendrait vaines toutes ces « attaques ! » (*Vifs applaudissements.*)

Nous sommes à une époque de régression maçonnique. La Chambre actuelle compte trente ou quarante francs-maçons de moins que la précédente ; la fête de Jeanne d'Arc, votée en 1894 par le Sénat et enterrée par la Franc-Maçonnerie, sort des cartons parlementaires à la suite d'une campagne que notre Ligue eut l'honneur de commencer en 1908 ; les sommités maçonniques comme le général André sont vomies par le corps électoral. Faut-il croire que tout cela est l'effet du hasard ? Ceux-là savent qu'il n'en est rien qui ont travaillé obscurément avec nous dans les Ligues antimaçonniques.

En 1834, au siège de Porto, les volontaires français du maréchal de Bourmont montèrent un jour à l'assaut, poussèrent jusqu'à la cathédrale et se retournèrent pour voir s'ils étaient suivis : ils étaient seuls. Le soir, ayant toute l'armée constitutionnelle contre eux, il leur fallut se faire jour et venir retrouver l'armée royale immobile dans ses tranchées. Eh bien ! la brèche est ouverte dans la citadelle maçonnique. Quand nous donnerons l'assaut, nous laisserez-vous arriver tout seuls dans la place, ou viendrez-vous nous soutenir, et, dans une ruée vengeresse, balayer à jamais la triste engeance qui de l'antique reine des nations a fait la risée des peuples ? (*Applaudissements répétés.*)

M. Flourens, accueilli par une ovation, commence par rappeler qu'autrefois on s'accordait pour considérer les francs-maçons

comme ridicules et inoffensifs, au lieu de voir derrière leurs rites les agissements d'un Pouvoir Occulte, qui tend à la destruction de la Religion, de la Famille et de la Patrie. On persistait à ne rien approfondir et à considérer avec dédain leurs incessants progrès.

En vain, les Papes avaient excommunié ses fondateurs. L'engouement était général. Bien peu, non seulement parmi les laïcs, mais parmi les prêtres, obéirent aux injonctions pontificales. Aujourd'hui la situation est différente. Deux siècles passés, les convulsions révolutionnaires, où l'on trouve à chaque instant la main de la Maçonnerie, nous ont ouvert les yeux. Et puis, l'histoire est venue. Nous devons une grande reconnaissance aux écrivains qui ont dirigé la lumière sur les Loges. Au XVIII[e] siècle, ils nous les ont montrées préparant l'assassinat du Roi, de la Reine et la destruction de la France glorieuse de nos ancêtres.

Puis, quelques citoyens courageux ont voulu réagir. Honneur aux fondateurs des Ligues antimaçonniques! Ils nous font pénétrer au plus intime de la mentalité maçonnique, des loges, des grades, allégories, symboles, mystères, dans l'écheveau enchevêtré des associations secrètes. C'est un grand service rendu au pays. Œuvre qui mérite aux pionniers hardis nos éloges et notre admiration. Mais ce n'est qu'un premier pas. Nous ne connaissons pas encore la Franc-Maçonnerie cosmopolite et universelle, ni son gouvernement intérieur, ni sa hiérarchie occulte. La Franc-Maçonnerie n'est pas française. Importée de l'étranger, elle reçoit des directions qui sont la négation de l'idée de Patrie. (*Vifs applaudissements.*)

Supposez que vous soyez ministre des affaires étrangères. Votre premier souci sera de vous mettre au courant de la situation générale. Vous lirez les rapports des ambassadeurs, consuls, etc. Vous ferez appeler ceux qui sont à Paris... Vous leur demanderez ce qu'ils savent de la politique du pays où ils sont accrédités.

Après avoir compulsé tous ces rapports et dires, vous croyez être au courant de tout. Eh bien, vous ne savez rien. Tel souverain vous sera présenté comme populaire, sa situation comme solide, et vous apprendrez le lendemain, par les journaux, qu'une révolution l'a renversé.

Mêmes surprises déconcertantes partout. Les nations asiatiques sont pénétrées comme le reste de l'Europe. Elles ont envoyé leurs élites étudier en Occident. La Franc-Maçonnerie les a chambrées et s'est introduite dans les sociétés secrètes de l'Orient.

Mais si les rapports de nos agents sont incomplets, ce n'est pas défaut de sagacité, la cause en est bien plutôt dans leur position officielle et leur souci de ne pas se compromettre.

Lors de l'affaire Schnæbelé, j'envoyai télégraphiquement une circulaire à nos agents diplomatiques pour connaître l'impression produite.

La première réponse vint d'Autriche. L'ambassadeur venait de

donner un grand bal où il avait invité la Cour, le gouvernement et l'élite du monde officiel. Ce bal avait eu grand succès, et notre représentant s'étendait complaisamment sur ce beau résultat.

Les autres réponses étaient laconiques et demandaient que l'on n'insistât pas sur l'incident.

Ainsi, même dans les circonstances les plus graves et les plus critiques, le public ne juge que d'après ce qu'on veut bien lui laisser voir.

Les sectes n'apparaissent à la lumière du jour que pour faire constater leurs méfaits.

Se renseigner sur elles directement est également difficile. Les professionnels de l'espionnage servent toutes les causes, selon leurs intérêts et leurs caprices. Ils ne connaissent, d'ailleurs, que les mensonges destinés à égarer l'opinion et les gouvernements. Quant à ceux qui ont cru devoir entrer dans la secte, ils n'ont rien su de plus, et ils ne sont soutenus que tant qu'ils suivent aveuglément la consigne.

(M. Flourens raconte ici, au milieu de l'attention passionnée de l'assistance, l'histoire de deux agents maçonniques envoyés par Crispi à Paris et qui adressaient à leur maître des rapports fantaisistes, mais d'une nature si grave que l'homme d'État italien, perdant la tête, demanda des secours à tous les cabinets de l'Europe contre une agression imminente de la France. Une conflagration générale faillit résulter de cette manœuvre due à deux obscurs comparses maçonniques.)

Tous les gouvernements sentent actuellement l'infériorité où ils sont placés vis-à-vis des sociétés secrètes. Aucun n'ose agir. Ils attendent la catastrophe. A l'étranger, la situation n'est pas très différente, au fond, de ce qu'elle est en France, et c'est pourquoi tous les princes voulant sauver ou recouvrer leur couronne, devraient dire, comme Mgr le duc d'Orléans dans sa récente lettre à M. de Kernier :

« *La puissance maçonnique se dissimule dans l'ombre, mais elle conserve son influence et prépare de nouvelles destructions, d'accord avec ses alliés naturels, les ennemis de la race française et de ses traditions, qui, pour endormir toute vigilance, revêtent aujourd'hui des faux semblants de conservation sociale.* » (Vifs applaudissements.)

Le prince qui a écrit cela a montré autant de courage militaire que ses ancêtres en ont déployé sur le champ de bataille.

La Franc-Maçonnerie ne jouira pas d'un triomphe éternel. Votre Ligue, Messieurs, a donné le signal de la décadence de la secte en organisant contre elle le premier Congrès Antimaçonnique International : vous l'avez ainsi touchée à l'endroit sensible. Vous compléterez votre victoire en fondant la Ligue Internationale à laquelle je souhaite un succès complet. (*Applaudissements répétés.*)

M. le commandant Driant, très applaudi, rappelle qu'il y a six ans il abandonna la Ligue fondée par lui pour aller faire au Parlement

une besogne bien inférieure. Il n'en est que plus satisfait de la retrouver bien portante et en bonnes mains.

Dernièrement, avec mon ami de Fraville, nous sommes allés à Nuits, dans le pays du général André, porter à ce vétéran de la délation le dernier coup. Dans quel discrédit cet homme est tombé ! Il ne peut même y acheter une maison ni entrer dans le Conseil municipal de ce village de 300 habitants ! C'est la justice immanente !

Mon ami de Fraville avait raison de vous dire qu'il souffle un vent d'antimaçonnerie. Mieux encore ! nous avons aujourd'hui un ministre qui fait, au moins, semblant de préparer la guerre. Quand l'armée reprend sa place, la France reprend la sienne. La fête de Jeanne d'Arc n'est pas encore votée, mais il y a déjà des amendements. Jaurès prétend qu'on va diminuer Jeanne d'Arc. N'importe ! nous triompherons.

Le radicalisme, expression politique de la Franc-Maçonnerie, a du plomb dans l'aile. Les francs-maçons avaleront la fête de Jeanne d'Arc. Tout s'est retourné contre eux : l'envoi des séminaristes à la caserne, la séparation, la R. P., la présidence de la Chambre. Il ne reste plus que l'école laïque comme élément de propagande maçonnique.

Lorsque Prache fit son magistral exposé devant la Chambre, la question était prématurée. Aujourd'hui, l'entreprise est possible, et je me propose d'en reparler devant le Parlement. (*Applaudissements répétés.*)

Nos enfants sont à nous comme les fruits à l'arbre. Nous nous en prendrons à la Franc-Maçonnerie pour les garder.

Peut-être, dans leur affolement, arriveront-ils, battus dans une lutte intérieure, à nous lancer dans une lutte extérieure. J'ai confiance dans le soldat de France. Nous ne savons pas où nous mène la nouvelle loi allemande, mais ayons confiance dans la France d'aujourd'hui, dans la France de demain, et dans Jeanne d'Arc qui, du haut du ciel, nous protège. (*Chaleureux applaudissements.*)

Après quelques paroles du commandant de Fraville a pris fin cette réunion qui a réchauffé dans le cœur de nos ligueurs et de nos ligueuses la confiance dans le succès final et l'enthousiasme du devoir à accomplir.

Le 5 juin 1912 a eu lieu, à la salle des Sociétés savantes, l'Assemblée générale de l'*Association Antimaçonnique de France*, dont S. G. Mgr Marbeau, évêque de Meaux, avait accepté la présidence.

La place nous manque pour rendre compte comme il conviendrait de cette très belle réunion.

Après une excellente allocution du général vicomte de Kerdrel, sénateur et président de l'Association, M. le baron de La Hougue a

donné lecture du rapport financier. Puis M. l'abbé Tourmentin, le dévoué secrétaire général, a présenté le rapport moral sur l'exercice écoulé et a signalé les coups portés aux FF∴ par l'Association.

Enfin Mgr Marbeau, avec l'autorité qui s'attache à sa parole, a insisté sur le devoir qui s'impose à tout catholique d'être antimaçon militant, et il a terminé son discours en remettant à M. l'abbé Tourmentin la cravate de commandeur du Saint-Sépulcre, que le Saint-Siège vient de lui décerner.

Cette distinction si méritée a été accueillie par les bravos de l'assistance, qui se sont renouvelés quand celui qui en était l'objet eut remercié en une allocution émue.

Une heure de musique a terminé cette intéressante séance.

La reine de Hollande est venue faire à Paris une visite officielle pendant laquelle elle a été entourée du respect et de la sympathie des Français. Tous ceux qui connaissent le tact de la jeune souveraine ont appris avec stupéfaction qu'elle avait été officiellement et en grand apparat déposer une couronne à la statue de l'amiral de Coligny, qui est son ascendant, la fille de l'amiral ayant épousé un prince d'Orange. Une telle démarche faite de façon privée eût été touchante ; faite en public, avec accompagnement de discours ministériels et escorte de cuirassiers, elle revêtait le caractère d'un outrage à la France.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'amiral de Coligny fut un traître, qui vendit à l'Angleterre, par le traité de Hampton-Court, les villes du Havre, de Dieppe et de Rouen, en échange de 140.000 écus d'or. Il avait également promis de livrer aux Anglais la ville de Calais, cette glorieuse conquête du duc François de Guise, que Coligny fit lâchement assassiner. Quel visage feraient les Hollandais, justement fiers de leur histoire nationale, si le chef de l'Etat français, reçu officiellement à Amsterdam, allait en cérémonie porter des fleurs sur la tombe d'un Hollandais traître à son pays ?

Nous savons trop quels pourparlers protocolaires précèdent chaque pas d'un souverain en visite officielle, pour rendre la reine Wilhelmine responsable d'un semblable manque de tact. Les coupables sont nos ministres, qui ont saisi avec plaisir cette occasion de lancer un défi au pays en glorifiant la mémoire d'un traître à la France. Peut-être eussent-ils préféré une visite de la souveraine à Alfred Dreyfus, mais le prétexte manquait ; à défaut de Dreyfus, ils se sont contentés de Coligny. Que ce soit pour nous une occasion de plus de jeter notre mépris au visage de ces misérables.

Et, par la même occasion, étonnons-nous du silence gardé sur cet incident par la presse d'opposition. A peine avons-nous noté, çà et là, même dans les journaux qui font parade d'intransigeance, une velléité de regret. « Reine et jolie femme, la jeune souveraine a

doublement droit au caprice », dit le plus vigoureux polémiste de droite.

Voire ! Nous estimons, nous, que reine, et en visite officielle, la plus jolie femme du monde n'a droit à aucun caprice, et que ceux qui lui ont permis celui-là, qui le lui ont même vraisemblablement suggéré, sont d'affreux drôles. Mais, ce qui dépasse toute imagination, c'est la phrase suivante, cueillie dans la *Libre Parole* :

On annonce que la reine ira déposer une couronne sur le monument de son ancêtre Coligny.

Cela prouve qu'elle a le double culte de la religion et du souvenir : ET LES CATHOLIQUES NE VERRONT LÀ QU'UN TOUCHANT HOMMAGE RENDU A LA FRANCE.

Que signifient ces paroles ? Et qui a pu écrire un pareil défi au bon sens dans les colonnes d'un journal qui vient de rendre à l'Opposition le signalé service de publier la liste complète, avec toutes les indications utiles, des francs-maçons de la région parisienne ?... Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir.

Décidément, le traître Coligny préoccupe beaucoup les souverains qui ont dans leurs veines quelques gouttes de son sang.

C'est le cas de Guillaume II, que le *Matin* met en scène dans la dépêche suivante :

BERLIN, *4 juin.* — Dépêche particulière du *Matin.* — *L'empereur s'est rendu aujourd'hui chez le sculpteur Martin Wolff, auquel il a exprimé toute sa satisfaction au sujet de l'exécution d'une statue de l'amiral de Coligny. Guillaume II, qui aime à rappeler sa parenté avec l'amiral français, a dessiné lui-même le projet du monument.*

Coligny est représenté debout sur les ruines de Saint-Quentin. De la main droite, il tient son épée haute, comme pour prêter serment, tandis que de la main gauche il presse un document sur sa poitrine.

Sur le socle est gravée cette inscription : « Amiral Gaspard de Coligny, 1517-1573. Regem habemus. »

Coligny prêtant serment ?... A qui ? A la reine d'Angleterre ou à l'Electeur de Brandebourg ? Nous n'arrivons pas à le deviner. Quant au document qu'il presse sur sa poitrine, le doute ne saurait exister : c'est évidemment le traité de Hampton-Court. Oui, mais où le sculpteur a-t-il mis les 140.000 écus d'or ?...

Le parti catholique est au pouvoir, en Belgique, depuis vingt-huit ans, et son règne a valu au peuple belge une ère de liberté et de prospérité admirable. Le commerce de la petite Belgique s'est accru au point d'égaler les deux tiers de celui de la France.

La Franc-Maçonnerie, qui ne désarme jamais, avait cependant

réussi, depuis dix ans, à réduire à chaque renouvellement législatif la majorité catholique. Cette dernière était tombée à six voix en 1910, et le bloc maçonnique belge espérait bien l'emporter définitivement cette fois.

Heureusement, chez nos voisins, les catholiques ne sont pas atteints de l'incroyable paralysie par laquelle se distinguent les catholiques français. Ils savent faire les sacrifices de temps et d'argent nécessaires pour triompher, et ils évitent ainsi la destruction d'œuvres qui leur ont coûté des centaines de millions. C'est la « prime d'assurance » dont parlait récemment, ici même, le commandant de Fraville.

Cette fois encore, ils ont ressaisi la victoire, regagnant d'un seul coup tout le terrain perdu depuis dix ans : la prochaine Chambre comptera une majorité catholique de vingt voix. La fureur est indescriptible dans les Loges de Belgique...

Nous félicitons particulièrement de ce résultat nos amis de la *Ligue Antimaçonnique Belge*, à qui revient la meilleure part du succès : ils ont tenu largement les promesses faites au Congrès Antimaçonnique International de novembre dernier.

Toutefois nous ne saurions trop les prévenir que la Maçonnerie, n'ayant pu l'emporter par les moyens légaux, va organiser une agitation révolutionnaire dangereuse : les troubles qui ont marqué la proclamation du scrutin et qui ont entraîné la mort d'une dizaine de personnes ne sont qu'un commencement. L'exemple de ce qui s'est passé au Portugal n'est pas pour décourager l'horrible secte.

Que les consuls veillent !

François Saint-Christo.





DOCUMENTATION ANTIMAÇONNIQUE

La Haute Vente Italienne



M. Crétineau-Joly a donné, dans son livre *l'Eglise romaine et la Révolution*, quelques-uns des documents qui lui avaient été livrés par Grégoire XVI, pour composer l'histoire des sociétés secrètes.

1° Lettre du Cardinal Consalvi au Prince de Metternich,
en date du 4 janvier 1818.

Le Saint-Siège y manifeste la prescience qu'il a du danger que le Carbonarisme, à la tête duquel sera bientôt placée la Haute Vente, fait courir à la Société.

« Les choses ne vont bien nulle part, et je trouve, cher Prince, que nous nous croyons beaucoup trop dispensés de la plus simple précaution. Ici j'entretiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois qu'on ne me répond que par la plus belle de toutes les indifférences. On s'imagine que le Saint-Siège est trop prompt à prendre frayeur ; l'on s'étonne des avis que la prudence nous suggère. C'est une erreur manifeste que je serais bien heureux de ne pas voir partager par Votre Altesse. Vous avez trop d'expérience pour ne pas vouloir mettre en pratique le conseil qu'il vaut mieux prévenir que réprimer ; or le moment est venu de pré-

Méditation sur le « Contrat social »

Entre Kropotkine ou Jean Grave et Rousseau, il n'y a rien, et ni Jean Grave ni Kropotkine ne peuvent intellectuellement désavouer Garnier et Bonnot.

(Maurice Barrès *à la Chambre, séance du 11 juin 1912.*)



..... Et entre ceux qui glorifient Rousseau et ceux qui le pratiquent, il n'y a que des Roussins !.... Question de nuance !

(Supplément à la *Revue Antimaçonnique* N° 8.)

venir ; il faut en profiter, à moins de se résoudre d'avance à une répression qui ne fera qu'augmenter le mal. Les éléments qui composent les sociétés secrètes, ceux surtout qui servent à former le noyau du Carbonarisme, sont encore dispersés, mal fondus ou *in ovo;* mais nous vivons dans un temps si facile aux conspirations et si rebelle au sentiment du devoir, que la circonstance la plus vulgaire peut très aisément faire une redoutable agrégation de ces conciliabules épars. Votre Altesse me fait l'honneur de me dire, dans sa dernière lettre, que je m'inquiète trop vivement de quelques secousses, naturelles encore après une aussi violente tempête. Je voudrais bien que mes pressentiments restassent à l'état de chimère ; néanmoins, je ne puis me bercer longtemps d'une aussi cruelle espérance.

« Par tout ce que je recueille de divers côtés, et par tout ce que j'entrevois dans l'avenir, je crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort) que la Révolution a changé de marche et de tactique. Elle n'attaque plus à main armée les trônes et les autels, elle se contentera de les miner par d'incessantes calomnies ; elle sèmera la haine et la défiance entre les gouvernants et les gouvernés ; elle rendra odieux les uns, tout en plaignant les autres. Puis, un jour, les monarchies les plus séculaires, abandonnées de leurs défenseurs, se trouveront à la merci de quelques intrigants de bas étage auxquels personne ne daigne accorder un regard d'attention préventive. Vous semblez penser que, dans ces craintes manifestées par moi (mais toujours d'ordre verbal du Saint-Père), il y a un système préconçu et des idées qui ne peuvent naître qu'à Rome. Je jure à Votre Altesse qu'en lui écrivant et qu'en m'adressant aux hautes Puissances, je me dépouille complètement de tout intérêt personnel, et que c'est d'un point beaucoup plus élevé que j'envisage la question. Ne pas s'y arrêter maintenant, parce qu'elle n'est pas encore entrée pour ainsi dire dans le domaine public, c'est se condamner à de tardifs regrets.

« Le gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale apostolique prend, je le sais, et le Très-Saint-Père l'en remercie du fond de son âme, toutes les sages mesures que comporte la situation ; mais nous voudrions qu'il ne s'endormît pas, comme le reste de l'Europe, sur de terribles éventualités. Le besoin de conspirer est inné au cœur des Italiens ; il ne faut pas leur laisser développer ce mauvais penchant ; sinon, dans peu d'années, les princes se verront obligés de sévir. Le sang ou le cachot établira entre eux et leurs sujets un mur de séparation. Ainsi, nous marcherons à un abîme, qu'avec un peu de prudence il serait très facile d'éviter. Grâce aux très éminents services que Votre Altesse rendit à l'Europe, elle a mérité une place privilégiée dans le conseil des rois. Vous avez, cher Prince, acquis et inspiré la confiance ; augmentez encore cette gloire si universelle, en mettant les conspirateurs novices dans l'impossibilité de nuire aux autres ainsi qu'à eux-mêmes. C'est dans cet art de prescience et

de calcul anticipé qu'ont brillé les grands hommes d'Etat; vous vous garderez bien de manquer à votre vocation. »

Le langage du Saint-Siège ne fut pas compris, ses avertissements se virent dédaignés. Peu après, ou dans le même temps, la Haute Vente était constituée.

2° Instruction secrète permanente donnée aux membres de la Haute Vente.

« Depuis que nous sommes établis en corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la Vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle: c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement du monde entier, la République fraternelle et l'harmonie de l'humanité. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà les Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou des traîtres, et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a été déjà fatale à plusieurs reprises. Il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la propager; mais il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilège d'agiter les esprits les plus vigoureux de nos Ventes (1), il en est un que nous ne devons jamais oublier.

« La Papauté a exercé de tout temps une action décisive sur les affaires d'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure).

« Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli; notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard. Mais pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaîté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent pour des siècles le succès d'une bonne cause, il ne

(1) Les Ventes du Carbonarisme au sommet desquelles était placée la Haute Vente.

faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais, qui s'imaginent tuer le catholicisme, tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande comme le coton de la Grande-Bretagne. Le catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anticatholique, permettons-leur même de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente. Avec ce passeport, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

« Donc la Papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire de l'Italie. L'Italie ne peut ni respirer ni se mouvoir sans la permission du Pasteur suprême. Avec lui, elle a les cent bras de Briarée ; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, des hostilités à entendre surgir de la première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses ; il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés secrètes ; c'est aux sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Eglise, dans le but de les vaincre tous deux.

« Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être, mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

« Nous n'entendons pas gagner les papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule ; et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie ; les nécessités du pouvoir les forceraient à nous immoler. Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI, avec tous ses crimes privés, ne nous conviendrait pas ; car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait des pieds à la tête. Borgia était un libertin, un vrai sensualiste du XVIII[e] siècle égaré dans le XV[e]. Il a été anathématisé, malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons

qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison? C'est qu'avec cela on peut briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Eglise ; nous n'avons plus besoin de vinaigre annibalien, plus besoin de la poudre, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbains II et tous les saint Bernard de la chrétienté.

« Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts, mais quand ? mais comment? L'inconnu ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire, tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons, dans cette instruction qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de mémorandum. Il importe surtout, et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne pouvoir laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la Vente. Le clergé y est trop directement mis en jeu, pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

« Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé. Il faut les laisser incorrigibles à l'école de Consalvi, et puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré ? Un Albani, un Pallotta, un Benetti, un della Genga, un Rivarola? enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes ; peignez-le cruel et sanguinaire, racontez quelques traits de cruauté qui puissent se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour (inévitablement, par respect pour la vérité), montrez, ou plutôt faites montrer par quelque respectable

imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal, dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégat ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du Libéralisme, il croit aux libéraux, comme plus tard il croira en nous ne savons trop quoi.

« Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances ou de calomnies, mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés mais sûrs dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simple comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisés à garder le plus absolu silence sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice, échappé au tribunal de la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire.

« Or donc, pour nous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; allez à la jeunesse et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debitur puero reverentia*. N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amènerez vos

disciples au degré de cuisson voulu. Quand sur tous les points à la fois de l'Etat ecclésiastique, ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

« Les événements, qui, selon nous, se précipitent trop vite (1), vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui, de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls, et cependant ce sont des fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La révolution que l'on fait méditer à l'Italie n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes ni les choses, et rien ne le sera encore de longtemps ; mais de ces malheurs, vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand (*Il Tedesco*) soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de suprématie pontificale, mêlez toujours le vieux souvenir des guerres du Sacerdoce et de l'Empire. Ressuscitez les passions mal éteintes des Guelfes et des Gibelins, et ainsi vous vous arrangerez à peu de frais une réputation de bon catholique et de patriote fier.

« Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation. C'est un petit grain de sénevé que nous confions à la terre ; mais le soleil des justices le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle rude moisson ce petit grain produira.

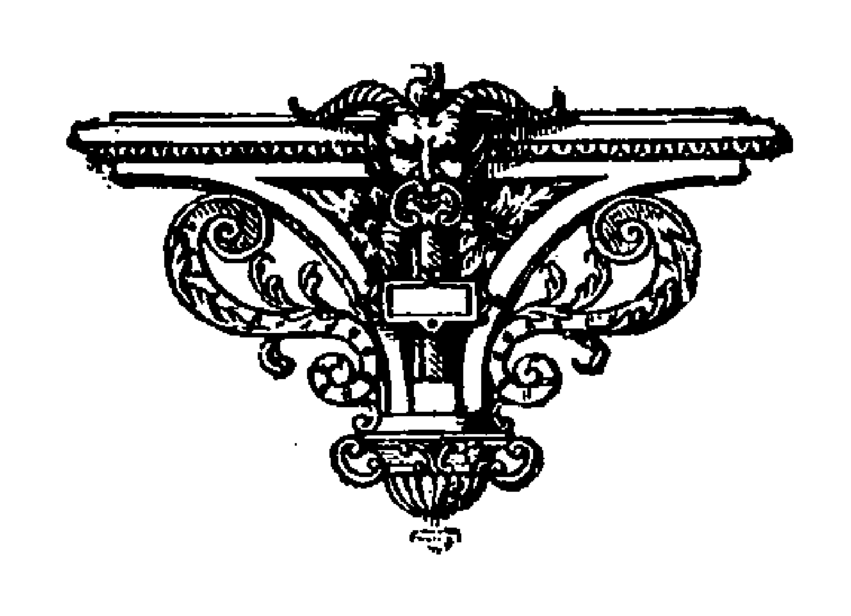
« Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter.

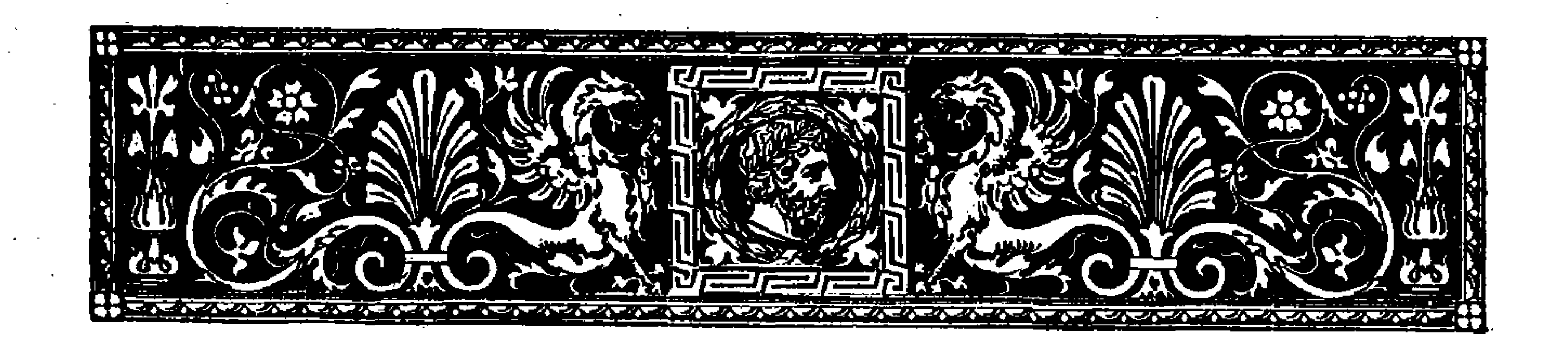
« On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau, qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Vous voulez révolutionner l'Italie ? Cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone ? Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des chefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs ? Tendez vos filets comme Simon Barjona ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer ; et si vous

(1) Cet écrit est daté de l'année 1819.

ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous amènerez des amis à nous autour de la chaire apostolique. Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

« Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons, c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite, préparons nos armes dans le silence des Ventes ; dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au delà même de nos calculs les plus improbables. »





Morale et Principes Sociaux des Juifs

d'après leur livre saint : le Talmud

AVANT-PROPOS

Aucun problème ethnique ou religieux ne s'est posé, à travers l'Histoire, d'une manière plus générale, plus continue et plus obsédante que le problème Juif. Aussi loin qu'on se reporte depuis que les Juifs sont campés au milieu des nations — et cette manière de vivre est bien antérieure pour eux à l'époque où les armées romaines leur infligèrent ce qu'on appela « la dispersion », — on trouve les Juifs en lutte avec tous les peuples qui les ont reçus dans leur sein. Les convulsions de cet éternel conflit emplissent une partie de l'Antiquité et tout le Moyen Age. Dans les temps modernes, si la lutte entre l'élément juif et les éléments chrétiens et musulmans revêt un caractère d'acuité moindre, c'est qu'Israël a eu l'habileté de cacher son agression, jadis presque toujours directe, sous mille masques habilement fabriqués. Mais qu'on soulève au hasard l'un de ces masques, et, sous le péril qui menace chaque peuple dans sa sécurité nationale, dans sa prospérité matérielle, dans sa liberté religieuse ou dans sa paix sociale, presque toujours on trouvera le Juif.

C'est le Juif, en effet, qui a modifié les conditions d'exis-

tence économique des nations, en créant un système financier qui lui permet d'accumuler, à plaisir, les ruines publiques ou privées. C'est le Juif qui a déchaîné, en dix pays, la persécution antichrétienne, pour assouvir la haine séculaire de sa race contre les serviteurs du Christ. C'est le Juif qui a mis le feu à l'édifice social en semant l'idée collectiviste dans le monde par le moyen de ces agitateurs et théoriciens hébreux qui s'appelèrent Karl Marx, Lassalle et Singer en Allemagne ; Neumayer, Adler et Aaron Libermann en Autriche ; Fribourg, Léon Frankel et Haltmayer en France ; James Cohen en Danemark ; Dobrojanu Ghéréa en Roumanie ; Kahn, Lion et Samuel Gompers aux Etats-Unis (1).

C'est le Juif qui est, dans le monde entier, derrière toutes les entreprises de dépravation morale dans le domaine artistique ou littéraire. C'est le Juif, enfin, qui a successivement servi d'espion contre toutes les puissances assez imprudentes pour lui faire accueil.

Ce formidable travail de corruption et de destruction, constamment poursuivi à travers les siècles, pose un point d'interrogation qui n'a pu être effacé jusqu'ici. *Quelle force mystérieuse a transformé la race juive en ce « fléau de Dieu » dont nous venons, à grands traits, d'esquisser le rôle ?...* Voilà la question qui se présente fatalement à l'esprit quand on a étudié l'œuvre funeste d'Israël depuis plus de deux mille ans.

En effet, ces Juifs, que les circonstances actuelles, comme leur histoire passée, nous révèlent si complètement étrangers à l'idéal que nous honorons, ces Juifs, qui ne savent être grands que dans la haine, hardis que dans la rapine et satisfaits que dans la souillure répandue à flots autour d'eux, ces Juifs sont cependant les authentiques descendants des Hé-

(1) On ne saurait trop rappeler que l'*Humanité*, l'organe officiel du Parti Socialiste Unifié en France, fut fondée à l'aide d'une somme de 780.000 fr. fournie par douze Juifs : Lévy Brulh, Lévy Brahm, A. Dreyfus, Louis Dreyfus, Herr, Ely Rodriguès, Léon Picard, Blum, Rouff, Casewitz, Salomon Reinach et Sachs. La plupart des journaux socialistes du monde ont été également fondés avec de l'argent juif, et leurs rédacteurs, pour près de la moitié, sont des Juifs. Nous passons sous silence le rôle joué par les demi-juifs, tels que les socialistes Vandervelde en Belgique et Millerand en France.

breux des premiers âges, de ceux que la divine Providence choisit entre tous les hommes pour en faire « le peuple de Dieu ». Cette religion du Messie, dont ils persécutent aujourd'hui les fidèles après avoir crucifié le Messie lui-même, c'est celle-là même qui a nourri de ses espérances leurs premiers ancêtres : seuls de tous les peuples, ils en reçurent le dépôt, et « Abraham tressaillit de joie à la pensée qu'il verrait le jour du Rédempteur » (2).

Comment l'or pur s'est-il changé en plomb ? Comment « le peuple de Dieu » est-il devenu la nation maudite ? Comment les Juifs, qui vivaient depuis tant de siècles dans l'attente du Juste, l'ont-ils crucifié quand il s'est montré à eux ? Comment ceux dont les pères avaient reçu, sur le Sinaï, le Décalogue de justice et d'amour, l'ont-ils remplacé par la loi de haine, de meurtre et de vol qui les régit aujourd'hui et s'appelle LE TALMUD ?... Voilà ce qu'il nous a paru nécessaire d'expliquer avant d'aborder, d'après les sources les plus sûres, l'examen du Talmud lui-même et des conséquences qu'entraîne l'adoption de sa morale.

Nous allons donc, dans une étude historique appuyée sur des faits que nous croyons irréfutables, indiquer comment s'opéra la corruption d'Israël, quel terrain propice cette corruption rencontra dans les défauts ethniques particuliers à la race juive, et quels facteurs politiques rendirent le Juif infidèle à sa mission, le conduisant au Déicide d'abord, à la lutte traditionnelle et séculaire contre le Christianisme ensuite. On aura ainsi la clef d'une énigme autour de laquelle se déroule la politique du Monde depuis deux mille ans.

(2) Jean, VIII, 56. A rapprocher du texte de David : « Dieu n'a pas montré « tant de prédilection pour d'autres nations et ne leur a pas ainsi manifesté « ses jugements. *Non fecit taliter omni nationi : et Judicia sua non manifes-« tavit eis.* »

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES ANCIENNES APOSTASIES D'ISRAEL.

Nous avons dit que la corruption religieuse des Juifs fut favorisée par des défauts ethniques qui leur étaient particuliers. Il semble bien, en effet, que la descendance de Jacob n'ait pas attendu longtemps pour démériter des promesses divines. A l'heure même où commençait leur existence nationale, et où l'Eternel, par la voix de Moïse, les appelait à la possession de la Terre Sainte, les Hébreux sentaient au fond de l'âme une inclination invincible pour le culte des faux dieux de l'Orient. Ce culte avait pour eux de tels attraits qu'ils profitaient de la moindre occasion favorable, telle que l'absence momentanée du législateur que la Providence leur avait donné, pour relever les idoles proscrites et leur rendre les honneurs interdits. Les descendants de Jacob font éclater cet état d'esprit dès les premières pages de l'Exode, où Jéhova accumule cependant les miracles en faveur du peuple qu'il s'est choisi.

Un épisode bien connu rend sensible cette apostasie de cœur des Hébreux sortis d'Egypte, qui se hâtent de renier le Dieu auquel ils doivent leur libération. Israël campe au pied du mont Sinaï, retentissant de tonnerre et environné d'éclairs, sur lequel Moïse reçoit en tremblant les tables de la Loi. Le législateur redescend vers ses compatriotes et leur apporte le témoignage de la protection divine. Il les trouve dansant autour du Veau d'Or, qu'ils ont réclamé dès que Moïse a été absent, et que leur a fabriqué Aaron, son propre frère... Devant ce prompt reniement, l'Ecriture fait prononcer à l'Eternel ces paroles amères : « Je vois que ce peuple est un peuple au cou raide... » (3).

C'est un mot qui reviendra bien souvent encore dans la suite du livre saint, au fur et à mesure qu'Israël multipliera ses apostasies et retournera inlassablement aux cultes

(3) Exode, XXXII, 9.

des peuples d'Orient, qui divinisaient la Luxure et la Cruauté. Aussi, quand Samuel, vieilli, se plaindra de l'ingratitude des Hébreux envers lui, l'Eternel, pour le consoler, lui adressera ces mots mélancoliques : «... Ce n'est pas toi qu'ils « rejettent ; c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne « plus sur eux. Ils agissent à ton égard comme ils ont tou« jours agi, depuis que je les ai fait monter d'Egypte jusqu'à « ce jour ; ils m'ont abandonné pour servir d'autres « dieux... » (4).

Comme on le voit, si l'élection divine récompensait dans les descendants d'Abraham et de Jacob les mérites de leurs pères, elle se heurtait déjà, dans le cœur de ces mêmes descendants, à des résistances dont peu d'autres peuples eussent donné l'exemple. Effrayés par la mission qui leur était confiée, les Hébreux n'aspiraient qu'à s'en libérer. Et si la Bible nous offre, pendant la première partie de leur Histoire — celle qui va de la sortie d'Egypte à l'établissement de la Monarchie (1625 à 1096 avant Jésus-Christ) — de grandes figures de prophètes et de justes, elle nous montre aussi ces derniers constamment en lutte contre les tendances idolâtriques de leurs compatriotes.

Deux circonstances vinrent encore fortifier, chez les Israélites, cette propension naturelle à l'apostasie. La première fut le mélange des éléments ethniques, qui altéra de bonne heure l'unité de la race dans la plupart des tribus. La seconde fut le contre-coup des luttes politiques intestines de l'Etat hébreu. Examinons l'une et l'autre de ces causes d'évolution.

Les fils d'Israël ne conquirent et n'occupèrent pas tout le territoire de la Terre Promise. Au Sud, les Philistins, peuple guerrier, d'origine crétoise et de race aryenne, ne purent jamais être asservis ; au Nord, s'élevaient les villes du puissant empire Phénicien, qui se bornèrent à admettre les tribus d'Aser, de Nephtali et de Dan dans leurs campagnes ; dans l'intérieur même du pays, les cités Cananéennes résistèrent longtemps, isolément, aux efforts des Hébreux et conclurent finalement, avec les tribus qui occupaient leur territoire, des contrats de vassalité ; Jérusalem, capitale des Cananéens, devait rester indépendante pendant près de six siècles : elle ne fut prise qu'en 1042 avant Jésus-

(4) I Samuel, VIII, 7 et 8.

Christ, par le roi David, qui en fit sa capitale (5). Il résulta de cet ensemble de résistances un contact étroit des nouveaux venus avec ceux des anciens habitants du sol qu'ils n'avaient pu expulser ou détruire. Malgré la défense des mariages mixtes formulée par Moïse, sur beaucoup de points, le sang se mêla, les mœurs et la religion des Cananéens devinrent familières aux Israélites, et le culte des dieux de Canaan leur fit oublier celui de Jéhova.

Ces dieux cananéens étaient les mêmes que ceux de la Phénicie, dont les hardis marins de Tyr et de Sidon établirent les autels partout où ils pénétrèrent, c'est-à-dire non seulement à Carthage, mais sur tout le littoral de la Méditerranée, sur la côte Ouest et Nord de l'Europe, sur la côte occidentale d'Afrique, et jusque dans la mer Rouge. C'était Moloch, le dieu-taureau (ailleurs honoré sous les noms de Melkarth et de Baal), avec sa gigantesque statue de fonte, creuse et rougie au feu, dans laquelle on jetait des victimes humaines ; Moloch, dont le veau d'or n'était que la figure emblématique, et qui exigeait de ses fidèles le sacrifice le plus douloureux : celui de leur enfant premier-né (6). C'était aussi Astarté, la déesse de la luxure, avec ses collèges de courtisanes sacrées, avec sa prostitution obligatoire de toutes les femmes, à certaines fêtes de l'année. Au lendemain de la conquête comme lorsqu'ils furent maîtres du sol, sous leurs Juges comme sous leurs Rois, les Hébreux s'adonnèrent en grand nombre au culte de Moloch et d'Astarté, leur élevèrent des « hauts lieux » et firent « passer par le feu » leurs enfants. Les Prophètes ne cessent de leur reprocher ces sacrifices humains qui ne sont point, aujourd'hui encore, tellement disparus chez les Juifs qu'on ne puisse en retrouver quelque trace dans la pratique du « crime rituel » (7).

(5) Juges, I, 17 à 36 ; II, 1 à 5 ; III, 1 à 6. — II Samuel, V, 4 à 10. — Voir, en outre : Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*.

(6) Ce culte atroce a laissé des traces jusque dans notre langue. Quand les Romains s'établirent dans la Sardaigne, qui avait été longtemps possession phénicienne, ils la trouvèrent couverte de statues ardentes élevées à Moloch. Les cris et les plaintes des victimes humaines jetées dans l'effroyable machine se fondaient, au dehors, en une espèce de ricanement effrayant, que les Romains appelèrent le « rire de Sardaigne » ou « sardonique ». Nous employons encore le mot sans songer aux souvenirs qu'il évoque.

(7) Ce n'est point ici le lieu de traiter cette grave question, qui a, maintes fois, soulevé les populations contre les Juifs, rendus responsables du crime de certains d'entre eux, que les autres couvraient par solidarité. Qu'il nous

Une cause politique vint, en 976 avant Jésus-Christ, implanter définitivement ces cultes impurs dans le plus grand nombre des tribus. Le gouvernement du peuple hébreu avait d'abord été un mélange de Théocratie et d'anarchie démocratique. « En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël; chacun faisait ce que bon lui semblait », est une phrase qui revient souvent dans l'Ecriture (8). Ce mode de gouvernement avait le grave inconvénient d'affaiblir le pays en face des Etats payens qui l'entouraient et que leur statut monarchique rendait militaires. Aussi est-ce afin d'avoir un chef pour « marcher à leur tête et conduire leurs guerres » (9) que les Hébreux finirent par réclamer un roi. Ces rois, dont le pouvoir datait de la veille, furent froidement accueillis par le corps sacerdotal, auquel ils venaient enlever une partie de sa puissance matérielle ; et eux-mêmes envièrent l'autorité morale que conservaient les prêtres du Vrai Dieu, autorité qui tenait en bride les fantaisies du souverain. De là une lutte sourde qui apparaît avec Saül, s'apaise un moment avec David, le roi-prophéte, puis renaît sous Salomon (lequel sacrifia à Moloch dans les derniers temps de sa vie), et enfin éclate avec le schisme des dix tribus.

En 976, quand Salomon mourut, les tribus du Nord, qu'il avait chargées de lourds impôts pour embellir Jérusalem, se soulevèrent contre son fils Roboam, lapidèrent le trésorier Adoram qui était envoyé vers elles pour lever de nouvelles sommes, et se donnèrent pour roi un ancien officier de Salomon, Jéroboam, qui avait dû se réfugier en Egypte pour échapper à la disgrâce du feu roi. Le schisme qui s'ensuivit sépara les Hébreux en deux nations, qui ne se mêlèrent plus : le royaume d'Israël, au Nord, qui reconnaissait pour roi Jéroboam ; et, au Sud, le royaume de Juda (du nom de la plus importante tribu juive), qui resta fidèle à la descendance de David et garda Jérusalem comme capitale (10).

suffise de rappeler que le Martyrologe consacre la mémoire d'un grand nombre d'enfants torturés et mis à mort par les Juifs molochistes. Rien que depuis un quart de siècle, et bien que la magistrature de tous les pays soit aujourd'hui plus ou moins favorable aux Juifs, une dizaine de « crimes rituels » ont été juridiquement constatés.

(8) Notamment : Juges, XXI, 25.

(9) I Samuel, VIII, 20.

(10) Nous adoptons la division consacrée, qui admet que le royaume d'Israël se composa de dix tribus, et celui de Juda des deux tribus de Juda et de Benjamin. Cependant, au point de vue territorial tout au moins, cette

Le fait que cette ville, où avait été transportée l'arche d'alliance et où Salomon avait construit un temple pour l'abriter, était restée aux mains de Roboam, gênait profondément l'usurpateur. La loi religieuse prescrivait, en effet, que les sacrifices fussent célébrés dans l'enceinte du temple où résidait l'arche de l'Eternel ; partout ailleurs, ils n'étaient point valables. Le peuple montait donc chaque année à Jérusalem pour y sacrifier. Mais, en y montant, les Hébreux du royaume d'Israël entraient en territoire soumis au souverain légitime, se trouvaient dans le cadre où éclatait le mieux sa puissance, et en contact avec les Lévites, qui étaient restés étroitement attachés à la descendance du roi-prophète. Il y avait là pour les sujets de Jéroboam une grande tentation de renoncer au schisme ; et Jéroboam pensa ne pouvoir mieux combattre ce péril qu'en s'efforçant d'éteindre, dans son royaume, la religion de Moïse, et en généralisant le culte des faux dieux, que Salomon n'avait pratiqué que d'une manière privée. C'est ce qui eut lieu, comme en témoigne le passage suivant :

« Jéroboam dit en son cœur : Le royaume pourrait bien, « maintenant, retourner à la maison de David. Si ce peuple « monte à Jérusalem, pour faire des sacrifices dans la maison « de l'Eternel, le cœur de ce peuple retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda, et ils me tueront et retourneront à Roboam, roi de Juda. Après s'être consulté, le « roi fit deux veaux d'or et il dit au peuple : Assez longtemps « vous êtes montés à Jérusalem ; Israël, voici ton Dieu, qui « t'a fait sortir du pays d'Egypte ! Il plaça un de ces veaux à « Béthel et mit l'autre à Dan. Ce fut là une occasion de péché. Le peuple alla devant l'un des veaux jusqu'à Dan. « Jéroboam fit une maison de hauts lieux, et il créa des prêtres « pris parmi tout le peuple et n'appartenant point aux fils « de Lévi... (11). »

délimitation est loin d'être correcte. Tout le territoire de la tribu de Siméon, qui était enclavé dans celui de la tribu de Juda, fit partie du royaume de Roboam, et il semble dès lors que celui-ci ait régné sur trois tribus et non sur deux. D'autre part, la moitié nord du territoire de Benjamin, avec Béthel, fit partie du royaume d'Israël, tandis que la moitié sud du territoire de Dan restait fidèle à Roboam. Le royaume d'Israël se trouva être trois fois plus vaste et deux fois plus peuplé que celui de Juda ; mais sa rivalité avec les puissants États phénicien et syrien, qui le bornaient au nord, ne lui permit pas de profiter de cet avantage.

(11) I Rois, XII, 26 à 31.

Jéroboam commençait ainsi la série de ces rois d'Israël, impies par calcul, persécuteurs des Hébreux orthodoxes, dont Achab est resté le type le plus connu. En vain, beaucoup de leurs sujets refusèrent-ils de les suivre dans cette voie, comme ils avaient refusé de suivre l'exemple des Hébreux déjà conquis par l'idolâtrie ; en vain, à défaut des Lévites, tous réfugiés dans le royaume de Juda, des Prophètes surgirent-ils des rangs du peuple pour faire entendre la parole du Vrai Dieu : les rois d'Israël persévérèrent dans une politique qui les délivrait de la tutelle sacerdotale et rendait leur pouvoir absolu. A peine y eut-il une courte réaction orthodoxe pendant le règne de l'usurpateur Jéhu, qu'avait suscité le prophète Elisée ; la descendance de Jéhu revint vite à la politique des monarques précédents et envoya les serviteurs de l'Eternel au supplice. En sorte qu'en 721 avant Jésus-Christ (deux siècles et demi après le schisme des tribus), moitié apostasie volontaire et moitié contrainte du pouvoir royal, la loi de Moïse n'était plus suivie qu'en cachette et par une petite minorité dans le royaume d'Israël.

Cette année-là, Salmanazar, roi d'Assyrie, qui venait d'imposer un tribut à Osée, roi d'Israël, apprit que ce dernier cherchait à s'en affranchir et négociait avec l'Egypte. Les Assyriens ravagèrent alors effroyablement le royaume, s'emparèrent d'Osée et assiégèrent sa capitale, Samarie, qui succomba après un siège de trois ans. Les dix tribus subirent le sort que les Assyriens réservaient à la plupart des peuples vaincus par leurs armes : tout ce qui avait survécu de la population fut rassemblé, transporté à des centaines de lieues, au delà de l'Euphrate, et « dénationalisé ». On mélangea les fils d'Israël avec d'autres races ; et, comme ils n'avaient plus la sauvegarde de la religion traditionnelle pour rester unis malgré l'exil et la dispersion, comme leurs dieux étaient. à peu de chose près, les mêmes que ceux de leurs vainqueurs, ils ne tardèrent pas à se fondre dans ceux-ci et à disparaître à jamais (12).

(12) Des fugitifs, qui avaient réussi à éviter l'exil en se cachant dans les lieux écartés, reparurent la tourmente passée. Ils durent partager le sol de leur pays avec les colons assyriens d'au delà de l'Euphrate, que le roi d'Assyrie avait envoyés pour le repeupler. Là aussi, le mélange des races s'effectua à la faveur de l'idôlatrie. Cependant un petit nombre d'Israélites continuaient, sans prêtres ni culte organisé, à adorer le Dieu de leurs pères. Quelques exemplaires du Pentateuque étaient le seul lien qui les rattachât à leur

Dans le royaume de Juda, la religion de Jehova s'était plus facilement maintenue, Roboam ne devant d'y régner qu'au prestige religieux de son aïeul, le roi David, et à la protection des Lévites. Mais les mêmes causes qui avaient amené, à Samarie, la lutte de la royauté contre la loi mosaïque, existaient aussi à Jérusalem ; les rois de Juda se lassèrent de partager l'autorité avec les prêtres de Jéhova ; ils envièrent le pouvoir absolu des rois d'Israël ; à leur exemple, ils finirent par implanter le culte des faux dieux, afin d'affaiblir la loi de Moïse.

Il y avait, dans cette évolution, plus d'ambition politique que de préoccupation religieuse : un exemple bien connu, l'épisode d'Athalie et de Joas, le prouve. Joas avait été sauvé par les Lévites de la cruauté d'Athalie ; il leur devait sa couronne. A peine règne-t-il qu'il éprouve cependant le désir de se soustraire à leur tutelle. Il entre donc en lutte avec eux, reprend la politique d'Athalie et fait lapider le Grand Prêtre dans les parvis du temple. A quelques détails

tradition religieuse, et la vieille hostilité du royaume d'Israël contre celui de Juda les détournait de se réunir au culte célébré à Jérusalem. Ils imaginèrent de sacrifier à l'Eternel sur le mont Garizim, qui domine Samarie, et qui est la montagne du haut de laquelle Josué bénit le peuple à son entrée en Canaan et lui partagea la Terre Sainte. Ce culte dissident alla s'affirmant quand Jérusalen succomba devant les Chaldéens. Quand les habitants de Juda revinrent de la captivité de Babylone, en 536 avant Jésus-Christ, les Samaritains avaient converti beaucoup des colons payens qui peuplaient la Terre Sainte ; mais ils virent avec jalousie la reconstruction du temple de Jérusalem et essayèrent de l'empêcher, ce qui excita entre eux et les Juifs une haine qui s'est perpétuée de siècle en siècle. En 331 avant Jésus-Christ, alors qu'Alexandre le Grand venait de conquérir la Palestine, Manassé, frère du Souverain Sacrificateur de Jérusalem, fut banni pour avoir épousé une femme samaritaine. Il se retira à Samarie, avec un grand nombre de Lévites qui épousèrent sa cause, obtint d'Alexandre la permission de construire un temple sur le mont Garizim, et organisa le sacerdoce samaritain. Tous les bannis de Jérusalem trouvèrent là un refuge assuré ; aussi les Juifs avaient-ils les Samaritains en horreur et interdisaient-ils d'avoir commerce avec eux, « même pour les nécessités urgentes de la vie ». Ce fut un des griefs faits au Christ que d'avoir accueilli des Samaritains. Ceux-ci se sont perpétués jusqu'à nos jours et existent encore en Palestine et dans certaines villes d'Egypte et de Turquie ; leur haine pour les Juifs et celle des Juifs pour eux est restée la même qu'avant l'ère chrétienne. Ils n'admettent comme livre sacré que le Pentateuque, auquel ils ont ajouté une Chronique appelée *Livre de Josué*, qui raconte d'une manière fantaisiste l'Histoire Sainte et s'attache à démontrer la prééminence et l'antériorité du temple du mont Garizim sur le temple de Jérusalem. Ce *Livre de Josué*, que les Samaritains prétendent écrit à l'époque où vivait ce prophète, contient des anachronismes qui permettent d'en fixer la rédaction au v[e] siècle de notre ère.

près, cette histoire est celle d'un grand nombre de ses successeurs.

Cependant, malgré l'hostilité de la plupart des rois de Juda, le culte du Vrai Dieu ne fut jamais complètement interrompu dans ce royaume ; il était encore celui du plus grand nombre des Juifs (13) quand Jérusalem tomba, en l'an 606 avant Jésus-Christ, au pouvoir des Chaldéens de Nebucadnetzar (14), lequel emmena le roi Joakim et une partie de la population en captivité à Babylone et donna au reste du peuple des rois de son choix. Ces derniers ayant aspiré à secouer le joug, Nebucadnetzar revint seize ans plus tard, ruina Jérusalem de fond en comble et emmena captifs tous ceux qu'il avait épargnés une première fois et qui ne purent chercher à temps un refuge en Egypte.

Ce fut le commencement de la grande Captivité de Babylone, qui allait avoir une influence décisive sur les destinées religieuses de la nation juive.

CHAPITRE II

LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE ET LES PHARISIENS.

Il était dans la tradition des Hébreux, après chacune de leurs apostasies nationales, d'être ramené au culte du Vrai Dieu par l'amertume de la domination étrangère. Cette fois, la déchéance subie était plus grande encore qu'au temps où Moabites, Ammonites et Syriens campaient en maîtres sur les collines de la Terre Sainte : c'était la patrie même qu'il fallait quitter, pour aller, sous la surveillance du vainqueur,

(13) Le nom d'Israélites appartient à tous les enfants de Jacob, qui fut appelé *Israël*, c'est-à-dire : *celui qui lutte contre Dieu* (Genèse, XXXIII, 28). Celui de Juifs (Judæi) est particulier aux Israélites faisant partie de la tribu (et par extension du royaume) de Juda. Par suite de la fusion des dix tribus avec les Assyriens, il n'y a plus, aujourd'hui, d'autres Israélites que les Juifs, car les Samaritains sont une race de prosélytes et n'ont presque pas de sang hébreu.

(14) Nebucadnetzar (appelé aussi Nabucodonosor) était le fils de Nabopolassar, roi des Chaldéens, dont la capitale était Babylone. Après avoir été longtemps soumis aux Assyriens, dont la capitale était Ninive, les Chaldéens avaient réussi, sous le règne de Nabopolassar, à se libérer et même à asservir leurs anciens maîtres. Cette victoire de la Chaldée sur l'Assyrie était la revanche d'une civilisation ancienne, raffinée, et scientifique, sur l'empire policé, mais purement militaire, des Assyriens.

coloniser une terre lointaine. L'Ecriture atteste que le déchirement fut terrible pour les Juifs conduits en captivité. Mais, comme la religion de Moïse n'avait point disparu en Juda, son peuple captif en Chaldée y trouva une source d'énergie qui avait manqué aux gens d'Israël, depuis longtemps payens quand ils avaient été transportés dans les plaines d'Assyrie. Au lieu de se « dénationaliser » comme l'avaient fait leurs frères séparés, les Juifs se resserrèrent autour de leurs prophètes. La souffrance épura la religion du peuple et le ramena tout entier à la foi de ses pères.

A côté de ce renouveau d'orthodoxie de la masse, la captivité de Babylone eut malheureusement une conséquence moins heureuse : elle corrompit l'élite intellectuelle du peuple juif à la faveur du contact d'idées qui s'établit entre vainqueurs et vaincus.

Les Chaldéens n'étaient pas, comme les Assyriens, un peuple uniquement dominateur et guerrier ; sans être très douces, leurs mœurs se révélaient moins inhumaines que celles de leurs éternels rivaux. Lorsqu'ils transportaient dans une de leurs provinces, selon la coutume antique, les restes d'une nation vaincue, ils ne la réduisaient pas en esclavage, comme les Assyriens ne manquaient pas de le faire ; ils l'incorporaient en quelque sorte dans leur propre population. Les soldats étaient ainsi appelés, comme avant leur défaite, à porter l'épée ; les agriculteurs et les artisans entraient dans les corps de métiers des vainqueurs ; les prêtres étaient reçus dans ces collèges de sages, d'astrologues et de devins qui avaient porté si loin la renommée scientifique de la Chaldée et où se cultivaient toutes les connaissances intellectuelles de l'époque, depuis la philosophie pure et l'Histoire jusqu'à l'astronomie et à la théurgie (15). Tel fut le sort des Juifs transportés à Babylone ; et nous voyons Nébucadnetzar, dès la première prise de Jérusalem, s'entourer de jeunes pages empruntés aux familles nobles de Juda. Plus tard, le prophète Daniel deviendra même le chef du collège des prêtres chaldéens (16).

Ce mélange intime entre Juifs transportés et Chaldéens ne réussit pas, nous l'avons dit, à déterminer la fusion des

(15) Voir : Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie* ; Lenormant, *Les premières civilisations* ; Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

(16) Daniel, v, 11 et 12.

éléments hébreux ; il n'adoucit même pas le ressentiment des vaincus contre leurs vainqueurs, qu'ils détestèrent toujours passionnément (17). Mais il amena une pénétration réciproque entre les prêtres Chaldéens et les lévites Juifs, appelés à partager la même vie et à se livrer aux mêmes travaux. Deux mondes intellectuels, qui s'étaient ignorés jusque-là, se trouvaient en présence.

Or, la doctrine philosophique qui dominait, chez les lettrés Chaldéens, au-dessus des simplifications superstitieuses qui suffisaient pour bercer le sentiment religieux des masses, c'était le Panthéisme le plus absolu. Dans ce vaste temple qu'est l'Univers, le lettré Chaldéen supprimait le Créateur qui l'a construit pour sa gloire. Cause et effet tout ensemble, le monde était incréé et devenait à lui-même son propre Dieu. L'idée même de Divinité se confondait avec l'Harmonie universelle qui régit toutes choses, et avec chacune des choses qu'elle régit. Dieu se trouvait donc être, tour à tour et tout ensemble, la Terre dont le sein nourrit les hommes, la rosée qui la fertilise, le Soleil qui éclaire et qui réchauffe, le vent qui transporte le pollen fécondant des végétaux ; Dieu, c'était le principe de vie qui perpétue les espèces humaines et animales ; qui fait que les plantes germent, croissent, meurent et ressuscitent ; qui se manifeste jusque dans les corps en apparence inanimés. Identifié avec une espèce de respiration de la Nature incréée et éternelle, Dieu résultait du Monde, et non le Monde de Dieu (18).

On conçoit qu'un pareil système, qui est empreint d'une bizarre mais indéniable poésie, ait eu, de tout temps, de quoi séduire l'âme humaine. Il la séduisait d'autant plus que ce système avait pour conséquence immédiate l'épanouissement de l'orgueil humain dans le culte de l'Homme divinisé.

En effet, si nul Être suprême et distinct de la Nature ne s'imposait à celle-ci par droit de création, si toute chose avait,

(17) Le délicieux psaume CXXXVIII, plein de charme et de poésie : « Sur les bords des fleuves de Babylone, nous étions assis et nous pleurions »..., s'achève par cette fin moins connue : « Fille de Babylone, heureux qui saisit tes enfants et les écrase sur le roc ! »

(18) Ceux de nos lecteurs qui sont familiarisés avec les ouvrages de Franc-Maçonnerie hermétique reconnaîtront immédiatement les idées favorites des pontifes de la secte, idées qu'ils ont héritées des sociétés alchimiques du Moyen Age, qui les tenaient elles-mêmes des Juifs kabbalistes. Même observation pour le culte de l'Homme divinisé, qui était le fond du Panthéisme chaldéen, et qui est resté celui de l'Occultisme ancien et moderne.

en quelque sorte, une intelligence ou une âme, et si Dieu n'était que la somme de toutes les âmes conscientes ou inconscientes de l'Univers, une hiérarchie existait nécessairement entre ces âmes, dont chacune était une partie de Dieu, mais qui ne pouvaient renfermer Dieu que d'une manière fort inégale. Le principe divin devait se trouver distribué en moindre abondance dans une pierre que dans un arbre, qui vit, respire, croît et meurt ; dans un arbre que dans un animal qui pense, discerne et agit ; dans un animal que dans un homme, qui médite sur le passé et l'avenir, sonde les problèmes de la Nature, corrige les imperfections de celle-ci par son labeur et son ingéniosité, et se perfectionne lui-même indéfiniment. Au sommet de cette échelle des êtres, l'Homme, beaucoup plus parfait et plus intelligent que tous les autres, absorbait évidemment la plus grande somme de l'essence divine qui compose l'Univers. Ayant vidé le Ciel de tout être supérieur à lui-même, il était véritablement le Dieu de ce monde où tout lui apparaissait inférieur et subordonné.

Dès lors, toutes les données morales sur lesquelles se fondent les civilisations étaient sapées par la base. L'Homme, seul véritable Dieu de la Nature, n'avait plus à plier le genou devant des cieux vides et sourds ; c'était au contraire en lui-même, en interrogeant ses désirs et ses instincts, qu'il devait chercher la divinité. Les libres volontés de l'être humain devenaient les volontés d'un Dieu ; leur résister, les enchaîner, les discipliner, étaient autant d'impiétés ; la vraie religion consistait à honorer et à satisfaire tous les appétits de l'Homme (19).

Cette religion de l'orgueil humain, dont les lettrés Chal-

(19) Les sages de la Chaldée n'étaient peut-être pas les seuls dépositaires de cette doctrine, qui semble avoir été celle de tous les mystères de l'Antiquité, et qui se voilait, aux yeux des peuples, au moyen d'une théogonie allégorique. En faisant tour à tour l'analyse et la synthèse de cette théogonie, on constatera aisément que les dieux proposés à l'adoration des foules n'étaient que la personnification, grandiose ou dépravée, des différents instincts humains, et que l'ensemble de la religion payenne était dominé par le culte de la Nature mère. C'est ce culte qu'on retrouvera, ensuite, au fond de la plupart des doctrines opposées au Christianisme, depuis le Manichéisme et le Mithriacisme des premiers siècles de notre ère, jusqu'au Martinisme et à la Théosophie modernes, en passant par la Kabbale et l'Alchimie du Moyen Age. Le Matérialisme vulgaire, qui aboutit aux mêmes conclusions pratiques que cette doctrine, n'en est que la traduction pour cerveaux primaires.

déens avaient formulé les dogmes, il y a 3.000 ans, aussi nettement qu'ils ont pu l'être au XVIIIe siècle par Claude de Saint-Martin, allait se rencontrer, chez les Lévites, avec une doctrine d'origine toute différente, mais qui présentait de singulières affinités avec celle que nous venons d'exposer : le culte de l'orgueil ethnique. Il nous faut parler ici d'une singulière déformation qui s'était introduite même chez les Juifs orthodoxes au sujet de la prédestination d'Israël, et du dépôt de la vraie Foi qu'il avait reçu.

Les Prophètes n'avaient cessé de répéter aux Juifs cette vérité que Dieu avait choisi le peuple hébreu, contre tous les autres, pour en faire « son peuple » ; qu'il le dirigeait et veillait sur lui avec une dilection particulière ; et que les autres peuples n'avaient jamais été l'objet des mêmes promesses éternelles. Cette pensée n'avait pas toujours retenu les Juifs sur la pente de l'apostasie, mais elle ne laissait pas de les avoir pénétrés de la conscience de leur supériorité ethnique. A force de songer que la Divinité avait sur eux des vues particulières, beaucoup d'entre eux croyaient que cette élection divine était la juste récompense des mérites de leur race. Ils considéraient « l'alliance » entre Jéhova et les fils d'Israël comme un traité de puissance à puissance assurant aux Juifs, en échange de leur fidélité, la primauté matérielle sur tous les hommes ; un mépris mêlé de haine était le seul sentiment que leur inspiraient les autres nations ; quant à la leur, elle se magnifiait dans leur pensée jusqu'à devenir le « peuple-Dieu » bien plus que le « peuple de Dieu ».

Tel était l'état d'esprit d'une grande partie des habitants de Juda quand la Captivité leur révéla la Chaldée et ses sages. A cette époque où l'Assyrie, l'Ourarti, la Médie et la Perside n'étaient peuplées que de guerriers, où le commerce absorbait toutes les facultés des Phéniciens, les deux peuples les plus intellectuels de l'Asie se trouvaient être les Chaldéens et les Juifs. Différents en bien des choses, ils se trouvaient rapprochés par la culture de leurs élites : le culte de l'Orgueil humain, qui berçait l'une, le culte de l'Orgueil ethnique, qui exaltait l'autre, les firent se comprendre et se pénétrer réciproquement.

Il n'entre pas dans notre plan de rechercher ce que la philosophie chaldéenne d'abord, et perse ensuite, empruntèrent aux Lévites. Qu'il nous suffise de rappeler qu'une tradition constante donne pour maître à Zoroastre un pro-

phète juif, qui fut Daniel ou Esdras, et que c'est là sans doute qu'il faut chercher l'origine de certains principes élevés, venus du monothéisme juif, qu'on rencontre dans l'enseignement du philosophe asiatique. Inversement, la pensée chaldéenne agit puissamment sur le Judaïsme orthodoxe, et détermina la naissance, dans son sein, d'une secte qui devait transformer Israël et rendre au nom de ce dernier la signification que son étymologie comporte : « celui qui lutte contre Dieu. » Cette secte était celle des « Pharisiens » — d'un mot hébreu qui signifie : « séparés » et qui, à lui seul, fait songer à l'hérésie et au schisme (20).

Il n'est jamais question des Pharisiens, dans l'Ecriture ou dans les historiens juifs, avant la Captivité de Babylone ; et, depuis les travaux de Munck, il n'est plus contesté que cette secte soit précisément née à l'époque de cette captivité, par suite de l'influence que la philosophie chaldéenne exerça sur un certain nombre d'intellectuels hébreux, Lévites pour la plupart. Mais, si la thèse de cet auteur est démontrée sur ce point, il apprécie moins exactement, croyons-nous, l'importance des emprunts que ces lettrés juifs firent aux doctrines de leurs maîtres. Ce qu'ils leur prirent, en effet, ce ne fut pas seulement un lot de superstitions sur les âmes des choses, leur transmigration, et les génies des éléments ; ce fut aussi l'essence même de la doctrine panthéiste — qu'ils habillèrent, il est vrai, à la juive, et qu'ils s'efforcèrent d'harmoniser avec leur orgueil de « peuple élu ». C'est alors que se forma, de ces apports chaldéens dans la pensée juive, cette Kabbale (ou Tradition) des Pharisiens, qui, longtemps transmise oralement des maîtres aux disciples, devait inspirer, huit cents ans plus tard, la rédaction du Talmud, et trouver son expression la plus complète dans le *Sepher ha Zohar* (21).

(20) Cette signification est probablement celle que les « Pharisiens » donnaient au nom de leur secte ; mais ils expliquaient autrement ce nom au peuple d'Israël, en disant qu'ils étaient « distingués » des autres Juifs et comme « mis à part » par leur piété. — A l'heure même ou la philosophie chaldéenne donnait naissance au Pharisianisme, elle fournissait aussi ses dogmes à Pythagore, lequel, au témoignage de Jamblique, étudia douze ans à Babylone vers les débuts de la grande Captivité.

(21) Ou *Livre de la splendeur*. C'est un ouvrage kabbalistique tenu en haute estime par les Juifs, et aussi, hélas ! par des kabbalistes d'origine chrétienne. — Son auteur supposé est le rabbin Siméon ben Jochaï, qui serait né en Galilée, l'an 50 de l'ère chrétienne. Mais il y a lieu de croire que ce rabbin n'a jamais existé et que le *Zohar* ne fut composé que vers le

Avant d'éclater orgueilleusement comme l'expression des aspirations juives, la « Tradition » des Pharisiens avait à surmonter de graves difficultés. La principale venait du renouveau de foi orthodoxe provoqué dans le peuple juif par la Captivité. Exposer aux exilés, qui gémissaient sur l'écroulement du temple de Jérusalem, et imploraient de Jéhova la fin des malheurs de leur patrie, que Jéhova n'était qu'un vain fantôme, c'était non seulement aller au-devant d'un échec certain, mais encore s'exposer à des périls graves, dont le moindre était de perdre à jamais toute autorité en Israël. Les Pharisiens jugèrent plus sage de capter, au contraire, la confiance de leurs compatriotes en prenant la tête du mouvement religieux, en affectant une observation scrupuleuse des moindres prescriptions de la Loi, en instituant des pratiques de dévotion minutieuse et compliquée. Mais, en même temps, ils cultivaient la doctrine nouvelle dans leurs cénacles fermés, véritable société secrète, forte de quelques centaines d'adeptes à l'époque de la Captivité, et qui ne dépassait pas 6.000 membres à l'époque de Flavius Josèphe, temps de sa plus grande prospérité.

Ce groupement d'intellectuels panthéistes devait bien vite acquérir une influence dirigeante sur la nation juive. Quand les Perses s'emparèrent de Babylone, en 538 avant Jésus-Christ, les Juifs avaient espéré la fin de leur captivité. Elle s'acheva, en effet, deux ans plus tard, par un édit de Cyrus qui autorisait ceux d'entre eux qui le désiraient à rentrer dans leur patrie. Un premier convoi de 50.000 Juifs partit bientôt après, sous la conduite de Zorobabel, et fut augmenté ultérieurement de nouvelles migrations, que conduisirent Esdras et Néhémie (22). Mais, avec les prophètes qui

xe siècle de notre ère. Les suppositions d'auteur et falsifications de toute espèce sont d'ordre courant en matière de livres kabbalistiques.

(22) On s'imagine généralement que tout Juda fut emmené en captivité et en revint ensuite. Ni l'un ni l'autre fait n'est exact. Nébucadnetzar n'emmena qu'une partie du peuple à Babylone ; le reste avait cherché un refuge en Egypte et y fit souche. D'autre part, le roi de Chaldée laissa en Juda « quelques-uns des plus pauvres du peuple, ceux qui n'avaient rien » (Jérémie, XL, 10). Enfin, quand Cyrus autorisa le retour des Juifs, ceux-là seulement revinrent « dont Dieu réveilla l'esprit » (Esdras, I, 5) ; le plus grand nombre resta en Chaldée, sans perdre le sentiment de sa nationalité juive. Ce sont ces Juifs, dispersés « dans toutes les provinces du royaume » (Esther, IV, 8), qui allaient fournir au roi des Perses son ministre Mardochée. La dispersion des Juifs, qui avait commencé sous Salomon, était donc déjà très avancée 500 ans avant Jésus-Christ.

venaient relever le temple, rentraient, hélas ! les Pharisiens qui allaient le polluer de leur hérésie.

Rien, d'ailleurs, qui heurtât de front le sentiment national dans ce qu'ils laissèrent transparaître de leur doctrine : si pénétrés qu'ils fussent de Panthéisme chaldéen, les Pharisiens avaient conservé intact leur orgueil ethnique. Cette religion de l'*Homme divinisé* dont ils s'étaient imprégnés à Babylone, ils ne la concevaient que s'exerçant au profit du Juif, être supérieur et prédestiné. Les promesses de domination universelle que le Juif orthodoxe trouvait dans la Loi, le Pharisien ne les entendait pas dans le sens du règne du Dieu de Moïse sur les nations, mais dans le sens d'une domination matérielle qui serait imposée à l'Univers par les Juifs. Le Messie attendu n'était plus le Rédempteur du péché originel, triomphateur tout spirituel qui rangerait le monde sous sa conduite ; c'était un roi temporel et tout sanglant de batailles, qui ferait Israël maître du monde et « foulerait tous les peuples sous les roues de son char » (23). Cet asservissement des nations, enfin, les Pharisiens ne le demandaient pas à un Jéhova inexistant, qu'ils ne continuaient à adorer en public que pour flatter le sentiment populaire ; ils ne l'espéraient que de la patience séculaire d'Israël et de l'emploi des moyens humains. Si monstrueusement différents de l'ancienne Loi que fussent de tels principes, ils n'avaient rien, on le voit, qui dût rendre impopulaires ceux qui les laissaient filtrer goutte à goutte parmi les Juifs.

La savante organisation secrète des Pharisiens fit le reste et assura bientôt leur toute-puissance politique en Judée. On ne peut mieux définir leur action au milieu de la société juive d'avant Jésus-Christ qu'en la comparant à celle de la Franc-Maçonnerie dans la société moderne. Peu nombreux, mais étroitement solidarisés, et imposant à leurs membres la religion du secret, les Pharisiens poursuivent inlassablement un double but : 1° s'emparer du pouvoir politique, par la possession des grandes charges religieuses (dont l'influence était immense dans la nation juive reconstituée) et par la conquête du Sanhédrin (24) ; 2° faire évoluer peu à

(23) On lit dans les Targums de Jonathan sur Isaïe : « Les peuples sont broyés par le Roi-Messie... Qu'il est beau, le Roi-Messie qui doit surgir de la maison de Juda !... Il engage le combat contre ses ennemis et met à mort les rois ! » (*Dictionnaire de la Bible*, Paris, 1908 ; IV, col. 1034).

(24) Après le rétablissement du peuple à Jérusalem, le gouvernement fut

peu les conceptions du peuple dans le sens de leur doctrine secrète. Ils réussirent pleinement dans la poursuite de ce double objectif.

Flavius Josèphe nous les montre, en effet, jouissant d'une puissance sans contrepoids grâce à leur solidarité étroite, qui leur faisait traiter en profanes tous les Juifs qui n'avaient point été initiés à leur doctrine secrète, mais leur faisait regarder ceux qui avaient reçu cette initiation comme très supérieurs au reste de l'espèce humaine. Ils peuplèrent les Cours de Justice, dominèrent le Sanhédrin et eurent un tel crédit que les magistrats et les prêtres eux-mêmes, qui formaient l'aristocratie de la Nation, étaient obligés d'embrasser leur parti pour conserver quelque autorité. Les Sadducéens, rapporte Flavius Josèphe, quoique séparés en tout des opinions pharisiennes, étaient contraints, lorsqu'ils occupaient des charges, « de se conformer à la conduite des Pharisiens, parce que le peuple ne souffrirait pas qu'ils y résistassent » (25).

quelque temps assuré par des gouverneurs juifs nommés par le roi des Perses ; les prophètes Esdras et Néhémie sont les plus connus de ces gouverneurs. Ensuite, l'autorité appartint au Sanhédrin, sorte d'assemblée souveraine dont l'autorité était à la fois doctrinale, judiciaire et administrative, car il interprétait la Loi, jugeait les causes majeures, levait l'impôt et représentait la nation. Ce Conseil suprême était composé de 71 membres, qui pourvoyaient eux-mêmes aux vacances survenues dans leur sein ; le président, ou *nasi*, auquel des honneurs princiers étaient rendus, était ordinairement le Grand Prêtre du temple de Jérusalem. Les 70 membres se répartissaient en trois catégories : les Prêtres, ou sacrificateurs ; les Scribes, ou docteurs de la Loi, choisis pour leur exacte connaissance des textes sacrés ; les Anciens, ou chefs des principales familles. A partir de l'an 130 avant Jésus-Christ, sous le pontificat de Jean Hyrcan, fils de Simon Machabée, l'usage s'établit de frapper la monnaie juive au nom « du Grand Prêtre et du Sanhédrin » On verra plus loin comment le Sanhédrin survécut à la ruine définitive de Jérusalem par Adrien (135 de l'ère chrétienne) et à la dispersion totale des Juifs.

(25) Les Sadducéens, qui doivent leur nom à un philosophe juif nommé Saddok, ne formaient pas une secte organisée comparable à celle des Pharisiens : ils commencèrent à apparaître seulement vers le IIIe siècle avant Jésus-Christ. On les confond parfois avec le « parti grec », nom donné aux Juifs qui, sous l'influence de la domination gréco-syrienne des Séleucides, avaient adopté les mœurs, la langue et certaines conceptions des philosophes grecs. Les Sadducéens croyaient en un Dieu unique, indifférent au bien et au mal qui se fait sur la terre ; ils niaient l'immortalité de l'âme, estimaient que la vertu est une chose bonne à l'âme comme la santé au corps et qu'il faut la pratiquer pour la satisfaction personnelle qu'elle procure. Recrutés surtout dans l'aristocratie laïque, les Sadducéens ne se groupèrent jamais pour faire prévaloir leur idéal chez leurs concitoyens, et Flavius Josèphe

D'autre part, ils arrivèrent sans trop de peine à faire évoluer la foi d'un grand nombre de Juifs sur beaucoup de points essentiels. La possession de la plupart des grandes charges religieuses et de la majorité du Sanhédrin leur livrait le droit d'interpréter souverainement la Loi. Ils l'interprétèrent en en dénaturant le sens, se servant pour cette besogne de falsification de la « méthode allégorique », la même qui faisait le fondement de leur Kabbale, la même qui servit ensuite aux hérésiarques de tous les temps pour s'attaquer aux textes sacrés, et qui constitue, aujourd'hui encore, la principale ressource du Modernisme. Par cette méthode, l'Ecriture est dépouillée de toute signification littérale, et les textes qu'elle renferme, au lieu d'être l'exposé d'une vérité objective, deviennent le masque de théories et de faits cachés au vulgaire. L'apparente simplicité des récits et des préceptes est considérée comme une habileté de l'écrivain sacré qui a voulu que les lecteurs qui n'auraient point reçu l'initiation des Maîtres prennent préceptes et récits au pied de la lettre, alors qu'ils ne sont destinés, d'après la Kabbale pharisienne, qu'à amorcer des développements oraux, le plus souvent sans rapport avec le texte ou en contradiction avec celui-ci.

Libres de conduire à leur gré ces développements, les Pharisiens parvinrent de la sorte à faire accepter par les Juifs, dans les siècles qui précédèrent la venue du Christ, un grand nombre de leurs théories secrètes. C'est ainsi qu'au contraire de la Loi de Moïse, qui ordonnait aux Hébreux d'aimer et de respecter l'étranger, les Pharisiens parvinrent à inspirer au peuple une horreur instinctive du non-juif, qui se traduisait entre autres choses par la crainte maladive du moindre contact, assimilé à une souillure. C'est ainsi encore que leur conception du Messie humain, roi temporel et exterminateur des non-juifs, arriva à remplacer celle du Messie surnaturel, dont David saluait la divinité et dont les Prophètes annonçaient, tout ensemble, la pure gloire et l'extrême abaissement. C'est ainsi enfin que la notion orthodoxe du Paradis et de la Géhenne fut abandonnée pour celle de la transmigration des âmes, que les Pharisiens avaient emprun-

rapporte « qu'autant les Pharisiens vivent en union les uns avec les autres, « autant les Sadducéens sont d'une humeur indépendante ; ils ne vivent pas « moins froidement entre eux qu'ils ne feraient avec des étrangers ».

tée à la Chaldée (26). A la veille de la naissance du Sauveur, cette évolution des Juifs était devenue presque générale, sans que ceux qui en étaient victimes se rendissent compte qu'ils désertaient la foi traditionnelle.

Cependant tous les cerveaux n'avaient pas été conquis, en Judée, par la savante tactique pharisienne. Un assez grand nombre de Juifs, plus éclairés que les autres, ou guidés par l'intelligence divine, avaient compris que les Pharisiens entraînaient Israël à l'hérésie et avaient tenté de réagir. Paralysés par la puissance politique que détenaient leurs adversaires, ces Juifs orthodoxes avaient été réduits à renoncer à la lutte ouverte et s'étaient à peu près expatriés. Sur les bords de la mer Morte, en effet, dans des sites sauvages et déserts, ils s'étaient construit des monastères où se conserva jusqu'à l'époque du Christ le dépôt de la vraie Foi. Là vivaient, selon une règle monastique dont Flavius Josèphe et Pline nous ont laissé la description, quelque 4.000 Juifs qui travaillaient et priaient le Dieu de Moïse en attendant l'accomplissement des prophéties ; la haute vertu de leur vie leur valait le respect de tous. Les « Esséniens », c'est ainsi qu'on les appelait, ne faisaient preuve d'aucune faiblesse envers ceux qui s'efforçaient de rendre Israël infidèle à sa mission. C'est ainsi que tout en remplissant toutes les prescriptions de la Loi, ils s'abstenaient de monter à Jérusalem pour y sacrifier ; non qu'ils désapprouvassent le sacrifice rendu dans le temple, qu'ils honoraient au contraire infiniment, mais parce que ce sacrifice était célébré par des Juifs hérétiques (27).

La hiérarchie religieuse des Esséniens, très absolue, ne limitait pas, d'ailleurs, son influence aux murailles de leurs couvents. Ils avaient de nombreux partisans laïques, à Jérusalem et dans les villes de Judée, qui formaient un peuple de fidèles aux moines des bords de la mer Morte et acceptaient leur direction. Dans chaque localité importante, un adepte était chargé de pourvoir aux charges de solidarité qui unissaient

(26) Flavius Josèphe (*Antiquités Juives*, XVIII, 2) rapporte que les Pharisiens s'étaient acquis, par cette croyance en la transmigration des âmes, une « si grande autorité parmi le peuple que celui-ci suit leur sentiment dans tout « ce qui regarde le culte de Dieu et les prières solennelles qui lui sont faites ».

(27) Les Esséniens « honoraient le culte célébré dans le temple de Jérusalem, mais ils n'y participaient pas, par la raison que la masse de ceux « qui sacrifiaient ne se composait, à leurs yeux, que d'Israélites dégénérés ». — Néander, *Kirchengeschichte*, I, 20.

ces croyants du Vrai Dieu, dont la morale, inspirée de l'ancienne Loi, était par avance en complet accord avec les prescriptions de la nouvelle (28).

Tel était l'état religieux du peuple juif quand naquit Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(*A suivre.*) FLAVIEN BRENIER.

(28) Flavius Josèphe (II, 12, *Guerre des Juifs*) convient que les Esséniens étaient la plus parfaite de toutes les sectes juives. Voilà ce qu'il dit des moines de la mer Morte :

« Ils vivent dans une union très étroite et considèrent les voluptés comme « des vices que l'on doit fuir, la continence et la victoire sur ses passions « comme des vertus que l'on ne saurait trop estimer. Ils rejettent le mariage, « non qu'ils croient qu'il faille détruire la race des hommes, mais pour éviter « l'intempérance des femmes... Ils ne laissent pas néanmoins de recevoir les « jeunes enfants qu'on leur donne, pour les instruire et les élever dans la « vertu avec autant de soin et de charité que s'ils en étaient les pères, et ils « les habillent tous d'une même sorte.

« Ils méprisent les richesses ; toutes choses sont communes entre eux « avec une égalité si admirable que, lorsque quelqu'un embrasse leur « secte, il se dépouille de la propriété qu'il possède, pour éviter par ce moyen « la vanité des richesses, épargner aux autres la honte de la pauvreté, et, « par un si heureux mélange, vivre tous ensemble comme frères.

« ... Ils se croient assez propres et assez parés pourvu que leurs habits « soient toujours bien blancs...

« Ils sont très religieux envers Dieu, ne parlant que de choses saintes « avant le lever du Soleil, et faisant alors des prières, qu'ils ont reçues par « tradition, pour demander à Dieu de le faire luire sur la terre. Ils vont après « travailler, chacun à son ouvrage, selon qu'il est ordonné. A (11 heures) ils « se rassemblent et, couverts de linge, se lavent avec de l'eau froide. Ils se « retirent ensuite dans leurs cellules, dont l'entrée n'est permise à nul de « ceux qui ne sont pas de leur secte, et, étant purifiés de la sorte, ils vont « au réfectoire, comme en un saint temple, où, lorsqu'ils sont assis en grand « silence, on met devant chacun d'eux du pain et un mets quelconque dans « un petit plat. Un sacrificateur bénit les viandes et on n'oserait y toucher « avant qu'il ait achevé sa prière. Il en fait encore une autre après le repas, « pour finir comme il a commencé, par les louanges de Dieu, afin qu'ils re- « connaissent tous que c'est de sa seule libéralité qu'ils tiennent leur nour- « riture. Ils quittent alors leurs habits, qu'ils considèrent comme sacrés, et « retournent à leur ouvrage. Ils font le soir, à souper, la même chose et « font manger avec eux leurs hôtes s'il en est arrivé quelques-uns.

« On n'entend jamais de bruit dans ces maisons ; on n'y voit jamais le « moindre trouble ; chacun ne parle qu'en son rang et leur silence donne du « respect aux étrangers. Une si grande modération est un effet de leur conti- « nuelle sobriété, car ils ne mangent ni ne boivent qu'autant qu'ils en ont « besoin pour se nourrir.

« Il ne leur est permis de rien faire que par l'avis de leurs supérieurs, si « ce n'est d'assister les pauvres, sans qu'aucune autre raison les y porte que « leur compassion pour les affligés ; car, quant à leurs parents, ils n'oseraient « leur rien donner si on ne le leur permet. Ils prennent un soin extrême de

« réprimer leur colère ; ils aiment la paix et gardent si inviolablement ce qu'ils « promettent que l'on peut ajouter plus de foi à leurs simples paroles qu'aux « serments des autres. Ils considèrent même les serments comme des par- « jures, parce qu'ils ne peuvent se persuader qu'un homme ne soit pas un « menteur lorsqu'il a besoin, pour être cru, de prendre Dieu à témoin.

« Ils ne reçoivent pas à l'heure même ceux qui veulent embrasser leur ma- « nière de vivre, mais ils les font demeurer pendant un an au dehors, où ils « ont chacun, avec le même régime, une pioche, le linge dont nous avons « parlé et un habit blanc. Ils leur donnent ensuite une nourriture conforme à « la leur et leur permettent de se laver comme eux dans l'eau froide afin de « se purifier ; mais ils ne les font point manger au réfectoire, avant qu'ils « aient encore, pendant deux ans, éprouvé leurs mœurs. Alors on les reçoit « parce qu'on les en juge dignes ; mais avant de s'asseoir à table avec les « autres, ils s'engagent solennellement à honorer et à servir Dieu de tout « leur cœur ; d'observer la justice envers les hommes ; de ne jamais faire « volontairement de mal à personne quand même on le leur commanderait ; « d'avoir de l'éloignement pour les méchants et d'assister de tout leur pou- « voir les bons ; de garder la foi à tout le monde et particulièrement aux « princes, parce qu'ils tiennent leur puissance de Dieu. A quoi ils ajoutent « que si jamais ils sont élevés en charge, ils n'abuseront point de leur pou- « voir pour maltraiter leurs inférieurs, qu'ils n'auront rien de plus que ceux- « ci, ni en habit ni en ce qui regarde leurs personnes...

« Telles sont les promesses auxquelles ils obligent ceux qui veulent em- « brasser leur manière de vivre afin de les fortifier contre les vices. Que s'ils y « contreviennent par des fautes notables, ils les chassent de leur compagnie...

« Ils vivent si longtemps que plusieurs vont jusqu'à cent ans, ce que j'at- « tribue à la simplicité de leur manière de vivre et à ce qu'ils sont si réglés « en toute chose. Ils méprisent les maux de la terre, triomphent des tour- « ments par leur constance et préfèrent la mort à la vie lorsque le sujet en « est honorable.

« Ces mêmes Esséniens croient que les âmes sont créées immortelles, pour « se porter à la vertu et se détourner du vice ; que les bons sont rendus « meilleurs en cette vie par l'espérance d'être heureux après leur mort ; et « que les méchants, qui s'imaginent pouvoir cacher en ce monde leurs mau- « vaises actions, en sont punis dans l'autre par des tourments éternels. »

Ce dernier trait rattache les Esséniens à la fois à la loi de Moïse et au Christianisme. On sait déjà que les Sadducéens ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme. Les Pharisiens, eux, comme les Spirites et Théosophes de nos jours, croyaient à sa réincarnation.

A côté de ces moines, suivant leur doctrine et relevant de leur autorité, Flavius Josèphe signale l'existence d'adeptes qui continuaient à habiter dans les villes de Judée. Ils pratiquaient les mêmes abstinences que les moines, sauf en ce qui concerne le mariage, dans lequel ils ne voyaient, d'ailleurs, « qu'un moyen de perpétuer l'espèce et non la volupté. » Flavius Josèphe remarque : « Lorsqu'ils font quelque voyage, ils ne portent autre chose que des « armes pour se défendre des voleurs. Ils ont dans chaque ville quelqu'un « d'eux pour recevoir et loger ceux de leur secte qui y viennent et leur don- « ner des habits et autre chose dont ils peuvent avoir besoin... Ils ne ven- « dent ni n'achètent rien entre eux ; mais ils se communiquent les uns aux « autres, sans aucun échange, tout ce qu'ils ont. »



Une Victoire antimaçonnique

Le Congrès de l'Union des Associations catholiques de chefs de famille



UN de nos ligueurs, qui a joué un rôle décisif dans l'organisation des premières Associations de pères de famille, et qui figurait dans le Comité d'Organisation du récent Congrès de ces Associations, nous adresse l'article ci-après, que nous insérons bien volontiers.

Il constate une victoire remportée en grande partie grâce aux efforts de la *Ligue Française Antimaçonnique*, car c'est celle-ci qui démasqua, en 1910, les agissements de la Franc-Maçonnerie, acharnée à faire échouer ce mouvement si important.

Le 23 mai, l'Union des Associations catholiques des chefs de famille tenait son premier congrès national, 44, rue de Rennes, à Paris.

Le Congrès s'ouvrait à neuf heures, sous la présidence de M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, dont la notoriété catholique et scientifique s'est affirmée par des travaux de premier ordre, et récemment encore par une publication : *Histoire partiale, Histoire vraie*, qui est une excellente réfutation des erreurs historiques des manuels de l'école primaire.

Il est assisté du colonel Keller, de M. Jean Lerolle ; M. le chanoine Couget représente S. E. le Cardinal-archevêque de Paris ; M. le chanoine Tournier, le promoteur de la première Association fondée en 1905, à Saint-Rambert (Ain), représente Mgr l'évêque de Belley.

L'assistance est nombreuse ; elle se compose des représentants ou délégués des Associations diverses qui constituent la Fédération : Les Pères de famille chrétiens du général Bonnet ; les Associations familiales des écoles libres sous la direction de la Société d'Education et d'Enseignement, représentées par de nombreux directeurs diocésains, et notamment, par M. le chanoine Crosnier d'Angers, enfin par les Fédérations diocésaines des chefs de famille pour la surveillance de l'école laïque, qui ont les représentants les plus nombreux et forment le gros appoint de ce Congrès.

Le programme des premières Associations s'est élargi ; au contrôle de la neutralité scolaire et de l'enseignement du patriotisme sont venus s'ajouter la fondation, le recrutement et la défense des écoles libres, la répartition proportionnelle scolaire, la surveillance des groupements péri et post-scolaires qui tendent à se former partout ; en un mot, tout ce qui peut inquiéter ou intéresser un père de famille vraiment soucieux de l'éducation de ses enfants.

Grouper tous ces éléments divers, pour une action d'ensemble, en vue de l'éducation vraiment chrétienne et nationale de la jeunesse, tel est le but de l'Union des Associations de chefs de famille.

Ce premier Congrès national, avec cette foule de délégués venus des points les plus divers, était bien suggestif, lorsque je le comparais avec la petite réunion d'octobre 1905 où fut fondée, à Saint-Rambert, la première Association.

Arrêtons-nous quelques instants à ces modestes débuts, pour mieux comprendre l'idée familiale scolaire.

Le mouvement est né, en effet, dans un petit coin de province, dans un département de l'Est. Saint-Rambert, petite ville industrielle de 5.000 habitants, dont 2.000 ouvriers, était un centre assez populeux pour avoir tous les avantages et tous les inconvénients du système scolaire actuel, assez important aussi pour fournir les éléments capables de combattre les abus du système avec quelque chance de succès.

A part une école libre de filles, comptant de 100 à 120 élèves, la population enfantine de ce pays était entassée dans un seul groupe scolaire, espèce de phalanstère où quelques maîtres se livraient à des expériences pédagogiques d'un goût douteux et à des sorties fréquentes hors de la neutralité.

La population scolaire se composait de plusieurs centaines

d'enfants appartenant, pour la plupart, à des familles d'ouvriers, travaillant aux usines de schappe ou des déchets de soie, qui constituent l'industrie florissante de ce pays.

Les enfants avaient ceci de particulier qu'ils étaient exubérants, primesautiers, se confiant facilement à tous ceux qui leur portaient quelque intérêt. Ils étaient francs et disaient tout. Il n'était pas facile à un maître de leur inculquer *intra muros* quelque bonne devise, quelque doctrine antireligieuse et de leur imposer le secret maçonnique, comme cela se pratique dans certains villages de la campagne, où les enfants sont terrorisés par les maîtres.

Lorsque, dans le palais scolaire, on brûlait un catéchisme, l'autodafé ne se trahissait pas seulement par la flamme bleuâtre qui s'échappait de la cheminée de l'école, mais c'était un fait divers qui, répété par les bouches enfantines à tous les échos, alimentait la chronique et venait s'ajouter à la liste déjà longue des méfaits de l'école.

Tout cela rendait facile le projet de défense scolaire par une Association de pères de famille qui voudraient se réclamer de la loi de 1901.

L'idée d'une telle Association prit naissance dans le presbytère de Saint-Rambert. Elle eut pour parrains un industriel et un médecin et, dans la première réunion, qui eut lieu dans un hôtel du pays, pour la constitution définitive de l'Association, elle eut, comme assistants, cinquante pères de famille envoyés par les curés des paroisses du canton.

Cantonale au début, cantonale elle est restée presque partout. C'est le cadre le mieux adapté pour une Association de ce genre, celui qui lui permet le mieux d'échapper aux faiblesses et aux susceptibilités locales et aussi de trouver des hommes indépendants et autorisés, capables de diriger son action.

Dans notre pays centralisé, l'idée cantonale exerce un certain prestige sur les populations ; elle fut très profitable à notre premier groupement.

Telle fut l'origine de la première Association. Sa naissance fut accueillie avec joie ; son berceau fut entouré de touchantes sympathies. Des lettres venues de tous les points de la France saluaient cette aurore familiale comme la fin du fléau pédagogique.

Dans les milieux scolaires, cette apparition produisit un peu d'étonnement, mais point d'inquiétude : on était telle-

ment habitué à voir toutes les tentatives des catholiques se résoudre en de brillants tournois oratoires ou simplement en des manifestations pieuses.

La Maçonnerie, il faut le reconnaître, ne partageait point cet optimisme. Nous tenons d'une personne autorisée qu'elle avait vu avec beaucoup d'appréhension le mouvement qui commençait à se dessiner dans le lointain. Plus tard, elle essaya de pénétrer dans la place, pour désorganiser le parti des pères de famille, et, suivant son habitude, faire tourner l'idée à son profit. Ce n'est point par hasard que, dans un groupement des environs de Paris, un de ses membres était entré et occupait une place importante dans le Conseil d'administration.

Ici la Ligue Française Antimaçonnique intervint très utilement en signalant cette intrusion d'un frère maçon dans une Association de pères de famille, en mettant en garde les Comités contre ces tentatives et contre toutes les démarches plus ou moins directes essayées par la secte pour enrayer le mouvement.

Pendant cette seconde phase, que l'on peut appeler la phase de développement et de croissance, les nécessités de la propagande avaient amené la création de deux centres de diffusion de l'idée, l'un au pays d'origine, à Saint-Rambert, l'autre à Paris, rue de Lévis. Ce dualisme présentait de graves dangers au point de vue de l'unité et de l'orthodoxie.

La suite le prouva amplement. Pendant que l'Association de Saint-Rambert, placée à la source et fidèle à l'idée première, essaimait dans l'Ain et les départements limitrophes, constituait des groupements, à forme laïque sans doute, suivant ce qui était convenu, mais strictement confessionnels, le secrétariat de la rue de Lévis, dirigé par M. Gurnaud, essayait de fonder dans la région de Paris et de Reims des Associations non confessionnelles.

Ce n'était plus la doctrine de Saint-Rambert. M. Gurnaud s'en détachait de plus en plus dans les ordres du jour des réunions statutaires des Associations, dans des articles de presse et dans des conférences publiques, où il essayait, suivant son idée, de réunir des notabilités de tous les partis.

Dès qu'on fut fixé sur cette évolution, les protestations des antimaçons se firent entendre. On s'étonnait, à bon droit, de voir des Associations, chargées de faire respecter la religion à l'école, se déclarer étrangères à toute religion.

L'Association de Saint-Rambert, le bureau diocésain de Belley et les évêques des régions où les essais de groupements non confessionnels avaient été tentés, prirent des mesures en conséquence.

Aujourd'hui tout danger est écarté. Il n'en est pas moins vrai que ces essais, tentés sur quelques points de la France, ont arrêté pendant quelque temps l'essor des Associations familiales, en créant dans les milieux catholiques un certain malaise, aujourd'hui dissipé, mais dont il reste quelques vestiges encore dans certaines régions.

L'idée néanmoins a marché. Si sur certains points de la route elle avait perdu, par suite d'apports étrangers, sa limpidité première, aujourd'hui elle l'a recouvrée, pour cristalliser, sous la forme de ces groupements autonomes et confessionnels que sont les Fédérations diocésaines.

Ces Fédérations s'établissent un peu partout ; grâce à elles, l'idée familiale entre dans une phase de concentration et d'activité, dont le Congrès du 23 mai a été une intéressante manifestation.

M. Guiraud a ouvert le Congrès par un fort beau discours. Enumérant les succès déjà obtenus pour la répartition proportionnelle scolaire, l'avortement successif des projets de défense laïque devant la résistance des représentants des pères de famille dans les Commissions de l'Enseignement, il a demandé aux Fédérations diocésaines d'adhérer plus nombreuses à l'Union pour lutter avec succès contre la Franc-Maçonnerie et les Ligues scolaires qui lui sont affiliées.

M. de Coatpont, secrétaire général de l'Union, a donné le compte rendu général, indiquant que le programme des premières Associations s'est élargi, que l'Union actuellement compte 16 Fédérations comprenant 314 Associations cantonales comptant 52.115 chefs de famille. Cent conseils municipaux appliquent la R. P. scolaire.

M. de Casson, président de la Fédération de l'Aisne, traite des moyens de développer les Associations, et préconise la constitution d'un corps de conférenciers qui seront chargés de porter partout la bonne parole et d'instruire les pères de famille de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de l'école.

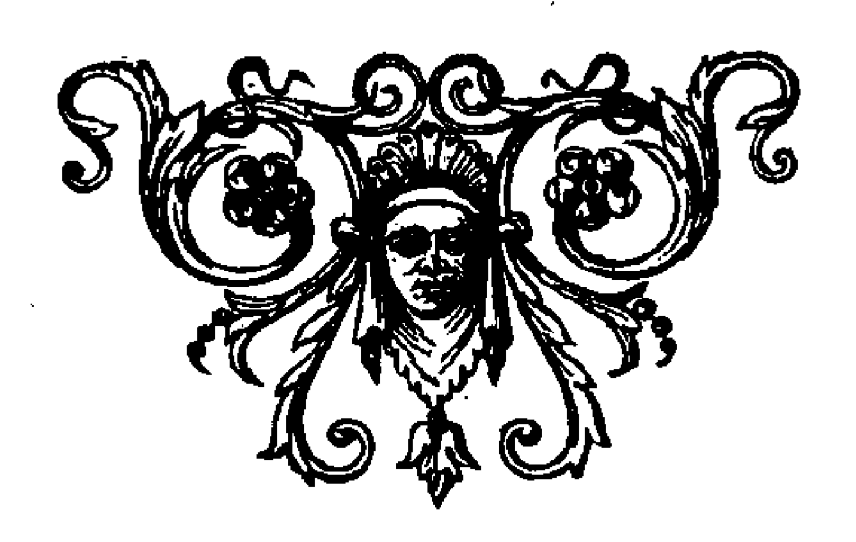
La discussion suit immédiatement les rapports. Les motions sont quelquefois un peu longues. Les réponses du président sont claires, nettes et les conclusions sont très bien résumées. On a l'impression d'être en présence de groupe-

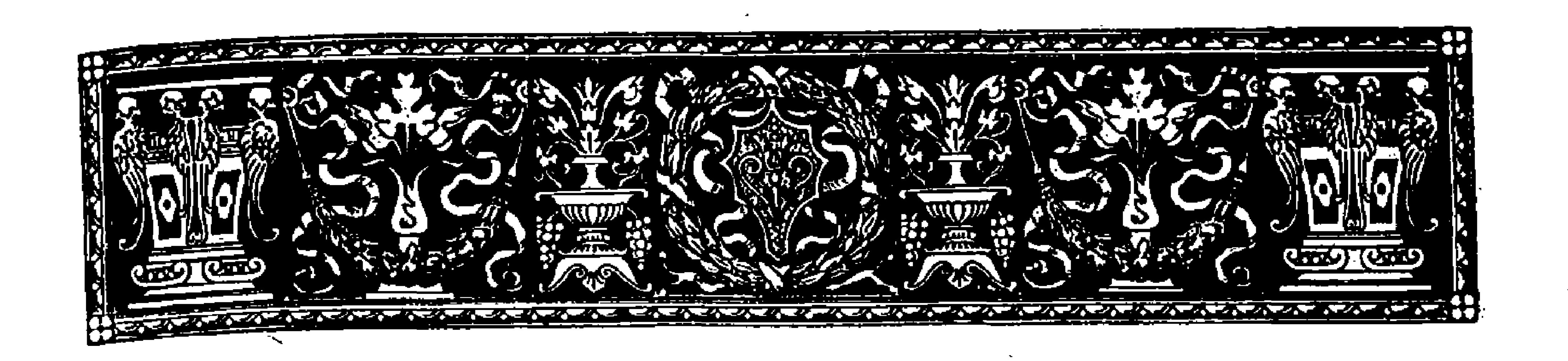
ments doués de combativité et déjà en possession de quelques succès et d'une jurisprudence méthodique et bien établie.

Le soir, après une motion vibrante de M. Keller, assurant l'Union de l'appui de la Société d'Education et d'Enseignement, on entend un assez long et intéressant rapport sur la coéducation par M. le chanoine Tournier, une étude délicate et très littéraire de M. Hardy, président de la Fédération de l'Yonne, sur la R. P. scolaire, et enfin, en guise de clôture, un discours très impressionnant de M. Grousseau, le champion averti des pères de famille et leur avocat très redouté à la Chambre et à la Commission de l'Enseignement.

En somme, ce Congrès a réussi. On ne peut lui faire qu'un reproche sérieux, auquel on pourra facilement remédier pour l'avenir : c'est qu'il a été trop court.

Un Congressiste.





Revue Critique des Revues Juives

ANGLETERRE

Si étrange que cela puisse paraître, impossible de trouver en Angleterre ou dans l'Empire Britannique un candidat pour le poste de Grand Rabbin. Le docteur Adler, mort au mois de juillet 1911, attend toujours son successeur. Une grande Conférence réunie à Londres, et où toutes les Communautés Juives étaient représentées, n'a donné aucun résultat, trompant ainsi les espérances d'Israël d'Angleterre. Le seul point réglé par la Conférence est qu'il est entendu que le Grand Rabbin sera choisi parmi les rabbins du monde entier, preuve du cosmopolitisme Juif. Israël, qui s'immisce si volontiers dans ce qui ne le regarde en aucune façon, n'admet pas la réciproque. Le *Times* en a fait récemment l'expérience. Pour avoir publié un article sur cette question du Grand Rabbinat, il s'est vu rabroué de la belle façon par Israël, car n'est-il pas insupportable, en vérité, qu'un journal non Juif s'occupe d'une question concernant uniquement les Juifs ? (*Jewish Chronicle*, 19 janvier 1912.)

A vrai dire, cette question du Grand Rabbinat est pour Israël le sujet de profondes dissensions. Lord Rothschild lui-même a été violemment critiqué. Le but de son discours, prononcé à la Conférence, était de faire comprendre aux membres de cette Conférence, et par eux aux Communautés,

que les Juifs d'Angleterre doivent avoir un Rabbin en chef, dont le rôle est d'angliciser la Communauté, et non pas de laisser croire au peuple Juif qu'il lui est permis de jouir des libertés de ce grand pays, tout en formant un *imperium in imperio*. De là la colère d'Israël. Un rédacteur de la *Jewish Chronicle* écrit à ce sujet : « Ceci nous force à demander : Ne « pouvons-nous donc être de bons Juifs en même temps que « de loyaux citoyens anglais sans former un *imperium in* « *imperio ?* Notre stricte adhérence à notre loi religieuse ne « devrait pas, dans un pays de liberté comme l'Angleterre, « nous inciter à tourner la loi du pays. *C'est pourtant ce que* « *nous faisons, lorsque, officiellement, par l'entremise de notre* « *Comité de membres du Parlement, nous réclamons des Mi-* « *nistres de Sa Majesté des lois spéciales et certaines exemp-* « *tions* ». (*Jew. Chron.*, 26 janvier 1912.)

L'aveu est bon à retenir. Mais les attaques contre le noble lord (?) continuent. Un de ses congénères qui signe « Judæus » s'exclame de la sorte : « Lord Rothschild semble « mortellement effrayé à la pensée que des Juifs vivant en « Angleterre soient tellement férus de leur judaïsme qu'ils « en oublient d'être Anglais. Il peut bannir toute crainte à cet « égard. Les Juifs sont si pressés de devenir Anglais qu'ils en « oublient leur *Aleph-Beth.* » (*Jew. Chron.*, 26 janvier 1912.) Un autre Juif, sous le pseudonyme de Ben-Israël, ne ménage pas les railleries au discours de lord Rothschild : « Lord « Rothschild, à la Conférence du Rabbinat, a déclaré : Main- « tenant, si quelqu'un de confession Juive est Russe ou Polo- « nais, il est aussi bien tenu d'obéir aux lois de ce pays « (l'Angleterre) que s'il était Anglais. — C'est parfait ! Mais « je confesse, alors, me trouver dans un cas difficile, si j'en- « tends rester loyaliste. En effet, je suis né en Angleterre, « mais suis fils d'un Juif de Russie naturalisé Anglais. Or, « cette naturalisation n'est reconnue ni par le gouvernement « ni par la loi russes. D'après celle-ci, mon père, jusqu'au « jour de sa mort, était sujet russe, et moi, par conséquent, « je suis sujet russe. En résumé, je suis Juif : en Russie je « me trouve être sujet russe, et en Angleterre, sujet anglais. « Aux lois de quel pays dois-je obéissance ? Pas aux deux « évidemment. Juif je suis, Juif je reste ; et en ce qui me « concerne, j'ai renoncé depuis longtemps à solutionner le « problème anglo-juif. » (*Jew. Chron.*, 26 janvier 1912.)

Ce problème de la naturalisation du Juif dans le Royaume-

Uni nous ramène à la fameuse question du passeport en Russie. On sait que pour éviter d'appuyer le gouvernement des Etats-Unis dans sa querelle avec la Russie, le gouvernement anglais a déclaré que tout Juif, sujet du Tsar, naturalisé Anglais, ne pouvait prétendre à la protection des lois britanniques qu'autant qu'il ne retournerait plus en Russie. Cette attitude d'Albion provoque la fureur d'Israël, pour qui l'entente cordiale avec la Russie est une pierre d'achoppement et qui pousserait volontiers le gouvernement britannique à déclarer la guerre au Tsar pour le punir de la situation faite aux Juifs dans l'Empire. Pour arrêter Israël sur cette pente dangereuse, le directeur de la *Review of Reviews*, le pacifiste Stead, mort depuis si tragiquement à bord du *Titanic*, a publié dans sa Revue un article important, en manière d'avertissement à Israël. « J'avertis mes « amis Juifs, écrit-il, qu'ils donneront une impulsion dange- « reuse au mouvement antisémite s'ils persistent à subor- « donner les intérêts de la paix générale à la poursuite de « leur vengeance contre la Russie. C'est un jeu dangereux, « car il prouve que le Juif, même traité avec une parfaite « égalité et admis à tous les privilèges du droit de citoyen, « reste quand même un Juif, d'abord, ensuite et toujours ; « et qu'il est toujours prêt, toutes les fois que l'occasion s'en « présente, à sacrifier les intérêts du pays qu'il a adopté à « son désir de venger les injures faites à Israël. La paix, en « Asie, dépend des bonnes relations existant entre la Russie « et les deux grands Etats de langue anglaise. *Mais en Angle- « terre, comme aux Etats-Unis, nous trouvons le Juif cons- « tituant un élément actif de discorde.* En Angleterre, le pré- « texte est la Perse ; mais en Amérique, on ne se cache « nullement pour mettre la cause du Juif en avant. Dans les « deux pays, le Juif est le plus dangereux allié de ceux qui « cherchent à provoquer un conflit avec la Russie. La Russie « et les Etats-Unis ont toujours vécu en termes amicaux, et « n'ont jamais eu de conflit. *Le Juif a tout bouleversé*, et, « grâce à lui, voici l'Amérique sur le point d'entamer une « guerre de tarifs avec la Russie à son sujet. Les Russes « interdisent aux Juifs l'entrée libre de leur Empire, tout « comme les Américains défendent aux Chinois l'accès libre « de leur pays. Beaucoup de Juifs sont citoyens américains, « de même que beaucoup de Chinois sont sujets russes. « Mais tandis que la Russie accepte l'exclusion de ses propres

« sujets chinois, l'Amérique fait des objections à ce que le « gouvernement russe applique le même traitement aux « Juifs de l'Amérique. » (*Jew. Chron.*, 19 janvier 1912.)

Comme on le voit, Stead, malgré son philosémitisme, n'hésite pas à considérer le Juif comme l'ennemi de la paix.

La morale de cette histoire de passeport en Russie nous est donnée par Max Nordau. « Taft, déclare-t-il, a commis « une faute en dénonçant le traité de 1832. La Russie ne « cédera pas ; l'Amérique n'insistera pas. Aucun autre « gouvernement n'imitera les Etats-Unis. Les Juifs d'An- « gleterre ne bougeant pas, la situation des Juifs de Russie « deviendra pire qu'auparavant, et les antisémites en Amé- « rique feront payer cher aux Juifs des Etats-Unis leur « ingérence. » (*Jew. Chron.*, 19 janvier 1912.) Max Nordau, en cette occasion, voit juste, et sa prédiction n'est pas, en vérité, pour nous déplaire. Mais n'est-il pas piquant de voir les amis d'Israël, et jusqu'à ses propres enfants, démasquer sa duplicité et sa mauvaise foi ?

ALLEMAGNE

Les dernières élections au Reichstag, où les socialistes ont triomphé, ont notablement diminué le parti antisémite (14 députés contre 21 députés au précédent Parlement) ; par contre, sept députés Juifs ont été élus, dont quatre socialistes, et un radical. Deux de ces députés sont libres penseurs.

On aurait tort de croire néanmoins à la chute du parti antisémite. Bien loin de là. Il y a deux ans, l'organe ultra-conservateur, la *Kreuzzeitung*, recommandait de rayer l'antisémitisme du programme conservateur. Elle pousse aujourd'hui ce cri de guerre : « L'Empire allemand et la Monarchie « prussienne contre l'Internationalisme républicain et Juif ! « La crainte de Dieu et le christianisme contre l'athéisme et « le matérialisme ! L'amour fraternel et le travail honnête « contre le communisme et le mammonisme ! » (*Jew. Chron.*, 2 février 1912.)

Le parti conservateur, après avoir dénoncé l'influence Juive, proclama qu'il fallait la combattre, rappelant la parole célèbre de Mommsen : « Le Juif est un ferment de décomposition. »

A cette déclaration de guerre, Israël répondit en donnant la consigne aux électeurs Juifs de ne voter que pour les candidats qui prendraient l'engagement de réclamer l'égalité absolue pour les Juifs des droits de citoyen. (*Allgemeine Zeitung*, 12 janvier 1912.) Aussi, le vote des Juifs s'est-il réparti entre les radicaux et les socialistes, sauf quelques votes donnés aux nationaux-libéraux. « On imagine difficilement, dit la *Jewish Chronicle*, un Juif votant en Allemagne pour les conservateurs. » (2 février 1912.) Et Israël de France, par la voix des *Archives Israélites*, ne fait aucune difficulté d'avouer l'alliance des Juifs avec les socialistes : « Les socialistes, qui siégeront au nombre de 110, sont, par « définition, les défenseurs des droits des Juifs... Il y a entre « la doctrine socialiste et les préjugés contre les Juifs une « antinomie absolue. » (1er février 1912.) Bon sang ne peut mentir. Le Juif est et restera toujours un révolutionnaire.

ÉTATS-UNIS

Israël exulte, car cédant à sa pression le Parlement américain et le Président Taft ont dénoncé le traité de 1832 avec la Russie. Certes, c'est une victoire pour Israël, et qui prouve surabondamment le pouvoir politique des Juifs, si l'on songe qu'ils sont deux millions aux Etats-Unis pour une population de 90 millions. Mais cette victoire n'est que morale ; l'ours moscovite, en effet, ne se laisse pas intimider. Il ne cédera pas sur cette question du passeport, et tout se bornera pour Israël d'Amérique à une victoire platonique et pour « Brother Jonathan » à un bluff de plus !

Cette querelle aura pourtant servi à démontrer aux naïfs Goïm qui s'obstinent à ne voir dans les Juifs qu'une confession religieuse et non une race et un peuple, qu'Israël sait, quand il le croit nécessaire, revendiquer bien haut la pureté de son sang. Ecoutons l'orgueilleux discours du juge Juif Mayer Sulzberger prononcé devant la Commission des affaires étrangères à Washington. Après avoir rappelé qu'en 1832 la population Juive des Etats-Unis n'était que de 50.000 âmes, alors qu'elle atteint aujourd'hui deux millions d'individus, le Juif Mayer Sulzberger proteste en ces termes contre la prétention du gouvernement russe d'exiger un passeport des Juifs d'Amérique : « Je puis tracer ma généa-

« logie, j'allais dire depuis 300 ans. Mais, de fait, chacun « de nous peut remonter à 10.000 ans, j'imagine, avec très « peu d'interruptions. En tous cas, depuis trois siècles, aucun « de mes ancêtres n'a touché le sol de la Russie, et j'atteste « qu'aux Etats-Unis plus de 500.000 Juifs sont dans ce cas. » (*Jew. Chron.*, 5 janvier 1912.) Nous verrons plus loin qu'Israël, suivant le cas et les besoins de la cause, sait parfaitement exécuter une volte-face et nier avec la même énergie que les Juifs constituent une race et un peuple. Et, en vérité, ce n'est pas tant la duplicité d'Israël dont on doive s'étonner, que de l'incurable aveuglement des chrétiens.

Reconnaissons cependant que l'Antisémitisme fait aux Etats-Unis de sérieux progrès. La question Juive est posée, et il n'est pas jusqu'aux Chinois dont la présence en Amérique provoque une comparaison avec le Juif. Dans un article très remarqué de la *North American Review*, M. Trant parle du Chinois et le désigne comme étant le « Juif de l'avenir ». Bien que différents sur nombre de points, il les montre tous deux hommes d'affaires et faiseurs d'argent incomparables. « Les Juifs, dit M. Trant, sont les financiers du monde. Un « ministère ne peut équilibrer un budget sans consulter des « Juifs, car ils gouvernent le marché de l'argent. Derrière « chaque trône, ils sont le vrai pouvoir occulte. Comme l'a « écrit lord Macaulay : « la signature d'un Juif au verso d'un « morceau de papier a plus de valeur que la parole de trois « souverains ou de trois jeunes républiques américaines ». « Au bref, la privation des droits politiques et civils n'a pas « empêché les Juifs de posséder le pouvoir politique et « l'influence civile. Ce pouvoir, cette influence, ils la pos- « sèdent ; et aussi longtemps qu'on leur permettra d'accu- « muler de grandes fortunes, ils les posséderont. Il en est « de même du Chinois. C'est le Juif de l'avenir. » (*Jew. Chron.*, 23 février 1912.) A côté de ces paroles prophétiques de Macaulay, il n'est pas inutile de signaler ici la fondation à Paris, en novembre 1911, par un groupe de puissants financiers Juifs, parmi lesquels Rothschild et Cahen d'Anvers, d'un consortium avec participation de plusieurs banquiers Juifs d'Amérique, consortium dont le but serait, au moyen d'une pression financière, de contraindre toutes les puissances à soumettre leurs litiges au Tribunal de La Haye. C'est l'asservissement du monde entier à l'or d'Israël. Qu'Israël y prenne garde pourtant ! Aussi longtemps que les hommes

habiteront notre planète, l'épée sera toujours la reine des champs de bataille, et l'or ne prévaudra pas contre le fer.

FRANCE

Ce n'est pas tout que de vouloir, à tout propos, comme le font les Juifs, s'affubler du manteau de patriotisme et de déclarer avec cette impudence dont Israël a le secret : « Il « est vrai que le Juif n'a point coutume d'étaler avec impu- « deur ses inclinations patriotiques ; mais ces inclinations « sont d'autant plus réelles et sincères qu'elles ont été plus « longtemps comprimées. Il les enfouit d'ordinaire au plus « profond de lui-même, comme quelque chose de supérieu- « rement délicat, d'intime, de sacré ! C'est ce qui, précisé- « ment, donne quelquefois le change. » (*Univers Israélite*, 26 janvier 1912.) A défaut du bout de l'oreille, c'est le nez d'Israël qui passe lorsqu'il veut traiter des intérêts de la Patrie. Et à force de comprimer les inclinations patriotiques, le Juif les fait éclater brusquement ; mais ce n'est pas alors sous l'empire de l'ardeur guerrière, mais sous la crainte des éclats d'obus. En voici un exemple.

Au sujet des traités secrets dont il a été tant parlé à propos du Maroc, Israël de France a voulu dire son mot. « L'étranger « rirait un peu de nous, écrit un collaborateur de l'*Univers* « *Israélite*, si nous prenions contre nous-mêmes de si minu- « tieuses précautions. (Il s'agit pour la France de se refuser « à ratifier des traités secrets.) « *Mais j'estime que dans les* « *circonstances où l'intérêt, l'honneur national... nous le* « *commandent, il vaut mieux s'exposer aux éclats de rire* « *qu'aux éclats d'obus.* » (*Univ. Isr.*, 2 février 1912.)

Plaisants patriotes, en vérité ! Et ne croyez pas à une exception. Les exemples abondent. Les incidents de l'envoi de la *Panther* à Agadir, de la saisie du *Carthage* et du *Manouba* par les torpilleurs italiens ont provoqué chez les Français la rougeur de la honte et l'indignation. Pour les « patriotes Juifs » ces incidents, « *sans être* « *d'une extrême gravité*, présentent dans l'état actuel de « l'Europe un côté sérieux indiscutable. Au mois de juillet « dernier, nous avons eu l'envoi de la *Panther* à Agadir, et « six mois après, la saisie de deux navires battant le pavillon « national. En attendant le règlement prochain de ces *affaires*

« *pénibles*, les membres du Cabinet exercent déjà les préro-
« gatives de leurs hautes charges : M. Guist'hau a présidé le
« banquet de la mutualité scolaire. » (*Univ. Isr.*, 25 janvier 1912.)

Evidemment l'habitude séculaire de recevoir des soufflets en public à la porte des églises a mithridatisé le Juif contre les insultes. Ce sont incidents sans gravité.

Ce qui, par contre, présente pour Israël une gravité exceptionnelle, c'est la renaissance de l'esprit Juif. Non content d'encombrer toutes les sources vitales de notre malheureux pays, voilà qu'Israël nous menace d'une Renaissance Juive. « Il vient de se constituer à Paris un groupe de
« jeunes gens, étudiants pour la plupart, en vue de travailler
« à un réveil de l'esprit Juif en France. Il s'adressera sur-
« tout à la jeunesse. *Renaissance Juive* est le nom comme le
« programme du groupement. » (*Univ. Isr.*, 16 février 1912.)
En quoi pourra donc consister cette Renaissance Juive ? Car, enfin, nul n'ignore qu'il n'existe ni art, ni littérature, ni philosophie qui appartiennent en propre à Israël.

A l'occasion du cinquantenaire de l'*Alliance Israélite Universelle*, son président, M. Leven, a publié un premier volume de l'histoire de cette *Alliance*. On sait qu'elle fut fondée par Crémieux et cinq autres Juifs, à propos de l'affaire Mortara. L'initiative de cette *Alliance* était partie des Juifs de France, car, comme nous l'apprend H. Prague, « ce n'est
« qu'en France que l'*Alliance* pouvait naître et croître à
« l'ombre de notre drapeau et sous la tutelle des principes
« de 1789... L'atmosphère de notre pays encore saturée des
« grandes idées de liberté et d'égalité que la Révolution y
« avait semées, était essentiellement favorable à l'éclosion
« de cette Ligue des droits de l'Israélite... Dans le volume de
« M. Leven, c'est la partie diplomatique que nous avons le
« plus goûtée. Documenté aux meilleures sources, ayant
« été mêlé personnellement à toutes les démarches tentées
« dans les principales chancelleries par l'*Alliance*, l'auteur
« nous trace de tout ce *travail souterrain* un tableau con-
« solant pour notre amour-propre... Au Congrès de Berlin,
« c'est la France, représentée par son ministre des affaires
« étrangères, Waddington (un Anglais !) qui prendra l'ini-
« tiative en leur faveur (les Juifs de Roumanie, de la Serbie
« et de la Bulgarie). Grâce aux actives démarches des délé-
« gués de l'*Alliance*, *admirablement secondés par le banquier*

« *Bleichrœder* (un Juif), *qui avait l'oreille de Bismarck*, la
« cause finit par triompher... La Conférence réunie à
« Madrid, en 1880, pour s'occuper de la situation des sujets
« marocains, protégés étrangers (lisez : Juifs), permit à
« l'*Alliance* d'agir une nouvelle fois en faveur de coreligion-
« naires... Cette fois-ci, encore, ses délégués Netter et Véné-
« ziani trouvèrent auprès du représentant de la France,
« l'amiral Jaurès, un précieux concours. » (*Archives Israé-lites*, 19 janvier, 25 janvier 1912.)

Pages éminemment suggestives dans lesquelles Israël nous indique les noms de ses alliés !

Désirez-vous savoir pour quelle raison le Juif Mardochée Valabrègue, général de division, n'a pas été nommé Chef d'Etat-major général de l'armée française ? La *Jewish Chronicle* va nous l'apprendre : « Valabrègue n'a pas été nommé
« Chef d'Etat-major général, car cette fonction implique une
« visite annuelle en Russie, ce qui eût pu amener un incident
« désagréable entre les deux nations alliées. » (*Jew. Chron.*, 16 février 1912.) O bienheureux passeport, quelle reconnaissance éternelle ne te devrons-nous pas !

ITALIE

« Une des conséquences non prévues de la guerre italo-
« turque, écrit un correspondant de la *Jewish Chronicle*,
« est la poussée virulente d'Antisémitisme qui semble, en
« Italie, avoir gagné tous les partis et toute la presse, des
« conservateurs aux socialistes. Il n'est pas jusqu'à la feuille
« libérale, le *Corriere della Sera*, qui n'ait été atteinte par
« l'épidémie. » (23 février 1912.)

La raison pour laquelle les Juifs d'Italie poussent à la guerre nous est donnée par la Revue Juive la *Settimana Israelitica*, au sujet d'une élection à Alexandrie, où deux candidats, l'un libéral, l'autre socialiste, se trouvaient en présence. La *Settimana Israelitica* engage les électeurs Juifs à voter pour le libéral, ce dernier étant partisan de la guerre, car l'intérêt Juif est de faire passer les Juifs de Tripolitaine sous le joug italien. « Les Juifs d'Italie, écrit le collaborateur
« de la Revue Juive, peuvent-ils s'opposer à la guerre, et
« peuvent-ils appartenir à un parti comme le socialisme,
« ennemi par définition du militarisme et de l'expansion

« territoriale ? Accorder son vote et donner sa pleine et « entière adhésion à un candidat opposé à l'expédition Tri- « politaine serait de la part d'un Juif un acte de trahison « envers ses frères de Libye. » (*Settim. Israel.*, 16 février 1912.)

ROUMANIE

La Roumanie, on ne saurait assez le répéter, est actuellement la nation sur laquelle nous devons tous nous modeler dans la lutte contre Israël, car ce petit pays nous offre un magnifique exemple de patriotisme, d'énergie et d'habileté dans la guerre d'indépendance qu'il a entreprise pour reconquérir sa liberté et se débarrasser du fléau Juif.

Voici les aveux recueillis de la bouche même d'Israël : « La tactique du gouvernement roumain contre les Juifs « commence à porter ses fruits. Les libéraux au pouvoir ont « observé la même attitude avec M. Carp que les conser- « vateurs avec Bratiano. La guerre d'indépendance contre « les Juifs se poursuit avec ardeur. Les Juifs ne pourront « pas être admis dans les établissements industriels dans « une proportion de plus de 25 %. Grâce à toutes ces mesures « restrictives, le nombre des Juifs diminue en Roumanie. « De 266.000 en 1899, il est tombé à 215.000. » (*Univers Isr.*, 12 janv. 1912.) Voilà donc ce que peut l'union d'un peuple, sans distinction d'opinions, contre l'ennemi commun.

RUSSIE

La question du passeport en Russie, et la dénonciation de la part des États-Unis du traité de 1832, est toujours à l'ordre du jour. Depuis nombre d'années, à l'instigation des Juifs d'Amérique, le gouvernement de Washington avait demandé vainement au gouvernement russe de supprimer, pour les citoyens américains, ces formalités du passeport.

Le conflit a pris subitement un caractère aigu. Voici comment. M. Taft voulut confier à M. Kamaïko, directeur d'un grand journal Juif rédigé en yddisch, la mission d'aller en Russie pour y étudier la question de l'émigration Juive. L'ambassadeur russe, le baron de Rosen, fit savoir au gouvernement américain que le gouvernement du Tsar pré-

férerait une autre personne, non Juive. Refus du président Taft, qui maintient ses prétentions. Le baron de Rosen, sur l'ordre de son gouvernement, refusa, à son tour, de viser le passeport de M. Kamaïko. C'est alors que le député Juif, le juge Sulzer, obtint du Sénat la dénonciation du traité de commerce.

« Est-ce à dire, lisons-nous dans l'*Univers Israélite*, que « la dénonciation du traité de 1832 doive être approuvée « sans réserve? Nous ne le croyons pas. *The Tribune* de « New-York comme *The News* de Newark, ont, dès le début, « manifesté la crainte que cet acte, en exaspérant certains « éléments en Russie, complique la question. En fait, ces « prévisions semblent justifiées. Il est à remarquer que c'est « l'appréhension de compromettre le commerce de 50 mil- « lions de dollars avec l'Empire du Tsar qui a amené le « Cabinet de Washington et le Congrès à temporiser. Car « on ne peut plus guère compter le nombre des ministres « des affaires étrangères américains qui ont cherché à « résoudre le problème des passeports... Les motifs de « l'ostracisme dont les Israélites sont l'objet en Russie sont « plus complexes qu'on ne le croit généralement ; ils sont « religieux, économiques et politiques... Le point de vue « politique est celui qui est mis en avant par le monde offi- « ciel. *Et il est impossible de nier la participation d'Israélites « aux mouvements révolutionnaires.* » (*Univ. Isr.*, 12 janvier — 2 février 1912.)

Le seul résultat obtenu jusqu'ici par le gouvernement des États-Unis a été celui-ci : les mesures de rigueur à l'égard des Juifs en Russie se sont accentuées. Tout d'abord vis-à-vis des avocats. Le ministre de la justice, M. Tcheglovitoff, après avoir étudié le statut des avocats Juifs, a décidé, en face du nombre considérable d'avocats Juifs assistants, de limiter leur nombre à 10 %, et de ne nommer aucun avocat jusqu'à ce que le nombre d'avocats Juifs soit réduit à ce pourcentage. De plus, sont exclus de la profession tous ceux qui depuis sept ans n'ont pas obtenu d'être promus au rang d'avocat. (*Jew. Chron.*, 12 janvier 1912.)

En outre, la Douma s'est refusée à supprimer l'amende de 300 roubles dont sont frappées les familles des réfractaires Juifs. Elle s'est également refusée à exonérer du service militaire les rabbins. (*Jew. Chron.*, 23 février 1912.) Ceci allume la fureur d'Israël, car en Russie les clergés chrétien et

musulman jouissent de l'exemption. Mais ici Israël est d'une mauvaise foi évidente, et c'est bien à tort qu'il crie à l'injustice ; les rabbins, en effet, n'ont aucun caractère sacerdotal. Il l'a maintes fois reconnu : ce sont de simples docteurs du Judaïsme.

Israël d'Angleterre ayant soulevé une violente polémique au sujet des innombrables cas de désertion dont se rendent coupables les conscrits Juifs en Russie, le Consul de Russie à Londres, le baron Heyking, a dû remettre les choses au point, dans un article paru dans la *Fortnightly Review*. Répondant à cet article dans la *Jewish Chronicle*, un Juif de Russie nous fait les aveux suivants : « Que les Juifs aient « pris part à la Révolution, c'est absolument vrai, car s'il « n'y avait aucun élément Juif dans la Révolution, ce serait « un miracle. De quoi sont faites les Révolutions ? De la « tyrannie du chef, d'infamies et de maux causés aux mal- « heureux sans défense. » Et pour bien nous convaincre qu'il est un intellectuel frotté de culture française, ce Juif de Russie termine sa diatribe par cette citation textuelle en français mâtiné de Juif : « *Il faut se commence* (sic) *messieurs les assassins !* » (*Jew. Chron.*, 26 janvier 1912.)

TURQUIE

La Révolution Jeune-Turque, en faisant des Juifs des citoyens égaux en droit aux Ottomans, a eu pour effet de bouleverser le Judaïsme. Voilà un fait patent reconnu d'Israël. « La commotion a été si forte, déclare H. Prague, que « l'anarchie organisée règne à peu près dans toutes les com- « munautés, surtout dans les grandes. Partout ce ne sont que « conflits, divisions intestines, abus d'autorité. Et ce qui est « particulièrement effrayant, c'est la consommation de Grands « Rabbins qu'on y fait. »

Pourquoi ces plaintes, ces lamentations ? Parce que Haïm-Nahum, revêtu de la plus haute dignité rabbinique, celle de « Chacham Bachi », abandonne la place et tire sa révérence. Il est vrai qu'il lui reste la consolation d'être sénateur. « Or, « proclame H. Prague, on fondait sur M. Nahum les plus « hautes espérances. En lui, on saluait le régénérateur du « Judaïsme ottoman... Il appartenait au parti nouveau, à « celui qui avait déposé Abdul-Hamid... Tout cela est bien

« malheureux ! » (*Arch. Isr.*, 15 février 1912.) Certes ! mais combien amusant, par contre, de constater qu'Israël, l'apôtre de la paix, chez les autres, allume, chez lui, la torche des dissensions éternelles !

VARIÉTÉS

Bergson et Spinoza. — Puisque le Judaïsme est une confession et qu'il n'existe pas de race Juive, comme s'évertue à le proclamer Israël quand il y va de son intérêt, les Juifs se voient obligés, en conséquence, de parler de leurs *coreligionnaires* et non de leurs *congénères*. Ceci n'est pas sans amener parfois de singuliers rapprochements lorsqu'il s'agit de libres penseurs notoires parmi les Juifs. A propos de Bergson, de qui Israël dit modestement qu'il a inventé « la philosophie » tout simplement, Em. Cahen évoque la figure de Spinoza que « les Antisémites citent avec admiration. (?) Mais il y a « si longtemps, ajoute-t-il, que le puissant philosophe est « mort, que beaucoup de leurs lecteurs doivent ignorer sa « religion ». (*Arch. Isr.*, 18 janvier 1912.)

Le plaisant est que ce sont les Juifs précisément, et non les Antisémites, qui ignorent la religion de Spinoza. Quelle fut sa vie ? Benoît Spinoza naquit à Amsterdam en 1632. Après avoir étudié la religion Juive, il s'en dégoûta. Les Juifs lui offrirent alors une grosse pension pour qu'il continuât de pratiquer extérieurement leur culte. Il refusa. Il encourut l'excommunication et se sépara de ses coreligionnaires. Il professa publiquement le christianisme, et non content de fréquenter les églises luthérienne et calviniste, il engagea d'autres Juifs à suivre son exemple. Mais il n'était chrétien qu'en apparence. On en trouve la preuve tant dans ses écrits que dans les anecdotes parvenues jusqu'à nous. Bref, Spinoza était Juif de naissance, chrétien par politique et athée par principe. Il fut chassé d'Amsterdam (1).

En conséquence, ou bien Spinoza est Juif, et dans ce cas il existe une race Juive ; ou bien, si le Judaïsme n'est qu'une confession, Spinoza n'est plus Juif, et Israël n'a aucun droit à le revendiquer. Cruelle énigme, Em. Cahen, dont vous devez la solution à vos lecteurs !

(1) Ch. Malo, *Hist. des Juifs*, p. 396-398. Malo est un auteur favorable aux Juifs.

DICKENS

Israël, à défaut de fierté, n'a pas de rancune. Les Juifs d'Angleterre ont cru devoir se joindre aux Anglais pour payer un tribut d'hommages à l'illustre écrivain, en dépit du type odieux du Juif Fagin popularisé par l'œuvre d'*Oliver Twist*.

A ce sujet on cite une anecdote. Un correspondant de journaux Juif fit à Dickens des représentations à ce propos. L'humoriste lui répondit que s'il avait fait du type de Fagin un Juif, c'est qu'à l'époque où se passe l'histoire d'Oliver Twist, *il était malheureusement exact que cette espèce de criminel était toujours invariablement un Juif.* De plus, ajouta-t-il, je l'ai appelé Juif, non pas à cause de sa religion, mais de sa race. (*Jew. Chron.*, 9 février 1912.)

Israël n'a évidemment pas encore compris l'ironie.

DISRAELI

Aux tirades d'Israël sur l'assimilation de ses fils, et notamment du célèbre Disraëli, le Dr Bary répond dans la *Dublin Review* : « Lord Beaconsfield est le prototype éternel du « vieux Juif. Anglais, certes, il ne l'est ni par une seule « goutte de sang, ni par aucun de ses sentiments. Disraëli est « le type de l'ancien Juif, cher à la race exilée et nomade. » (*Jew. Chron.*, 9 février 1912.)

LE TYPE JUIF

Le type Juif se meurt, le type Juif est mort ! Tel est le cri d'alarme poussé par les feuilles Juives qui s'occupent d'anthropologie. « La faute en est aux mélanges, aux mariages « mixtes, déclare Edelstein Friedmann. Au surplus, en quoi « consiste donc le type Juif ? Serait-ce le nez crochu, les « cheveux foncés et crêpelés, les yeux noirs qui le caracté- « risent ? En nulle façon. Car on trouve le Juif au nez en « pied de marmite, aux cheveux lisses, aux yeux clairs et aux « lèvres minces. Le Juif ne se différencie pas des autres « peuples au milieu desquels il vit (!!!). Et cependant, le « Juif se reconnaît au premier abord, par un trait qui ne

« s'est jamais altéré depuis des centaines de générations. »

Ce trait, vous ne le devineriez jamais, ô Goïm, mes frères, dussiez-vous vivre autant que le patriarche Mathusalem. « Ce « trait, poursuit Friedmann, c'est l'âme Juive, c'est la men- « talité Juive qui marque une si forte empreinte sur la phy- « sionomie. Et en quoi consiste cette mentalité Juive ? Tout « uniment en la connaissance du Monothéisme pur, en la « croyance ferme à l'existence d'un Dieu unique et invisible. « Cette aptitude à l'abstraction religieuse, voilà l'élément qui « exerce une si profonde influence sur la physionomie Juive « et lui communique une empreinte si originale. » (*Allge-* « *meine Zeitung des Judentums*, 9 février 1912.)

Ainsi, nous voilà désormais fixés ! La croyance au Monothéisme, voilà la force occulte par quoi le nez d'Israël affecte cette courbe si caractéristique que l'on remarque sur les bas-reliefs assyriens et égyptiens d'il y a 5.000 ans, et qui se retrouve, dans sa forme immaculée et invariable, sur le noble profil des enfants de Juda, nos contemporains. Que ta science est donc belle, ô Israël ! Et de quelle reconnaissance ne te sommes-nous pas redevables, à toi qui nous enseignes que la simple connaissance d'un Dieu unique et invisible suffit à marquer d'une ressemblance de famille indélébile les traits de *panthéistes* comme Spinoza et de *libres penseurs* tels que Karl Marx, Lassalle, Bernard Lazare et Salomon Reinach !

GUILLAUME ET CAROLINE DE HUMBOLDT

Israël s'évertue à classer comme philosémites des hommes célèbres, dans le but de contrebalancer l'opinion des Antisémites. De ceux-là est Guillaume de Humboldt. Pour peu que l'on vérifie, on a tôt fait de s'apercevoir de la véracité d'Israël. Le cinquième volume de la *Correspondance* du philosophe allemand avec sa femme Caroline vient de paraître. La haine de Caroline pour les Juifs y éclate à chaque page : « Ton uni- « que défaut, écrit-elle à Humboldt, est de te vanter de ne « jamais abandonner les Juifs... On leur accorde tous les « droits de citoyen, et le seul dont ils se servent est de s'adon- « ner au commerce et au bas trafic. Schierstedt m'a raconté de « quelle manière, *en 1813, des districts entiers de Juifs, les* « *riches payant pour les pauvres, se sont rachetés, pour ne pas* « *aller aux armées*. Aujourd'hui, les voilà déjà possesseurs

« d'une partie importante de la propriété foncière en Prusse. « D'aucuns patronnent les chrétiens et leurs églises. Folie, « certes, plus insigne que si c'étaient des Turcs, car ces der- « niers, du moins, ne méconnaissent pas le Christ et voient « en lui un prophète.

« La fortune publique est, en majeure partie, entre leurs « mains. A Berlin, chaque fois qu'un immeuble important « est à vendre, trois acquéreurs sur quatre sont des Juifs. « Si j'avais voix au chapitre, j'empêcherais pendant trois « générations les Juifs de s'adonner au négoce, et j'obligerais « tous les jeunes gens, âgés de vingt ans, à devenir soldats, « exception faite pour les infirmes. De la sorte, en cinquante « ans, tous les Juifs seraient anéantis. Et l'humanité n'y per- « drait guère, car, par leur mercantilisme et leur couardise, « les Juifs sont une tache pour l'humanité. »

Voici la réponse de Humboldt : « Ta tirade sur les Juifs « est divine, ma chère âme. J'ai envie de la communiquer à « Stein qui partage entièrement ta manière de voir, sauf qu'il « propose des moyens encore plus radicaux, car il voudrait « expédier les Juifs sur les côtes d'Afrique... Il se peut qu'ils « possèdent des maisons, des biens fonciers ; mais jusqu'à « présent ils en détiennent peu. L'Etat ne devrait pas tant les « mêler aux choses de la finance. Cela, c'est une vraie erreur, « une ruine véritable. » Mais Caroline tient à relever cette affirmation de son mari : « Les Juifs, lui répond-elle, possè- « dent des biens dans toutes nos provinces. Rien qu'à Berlin, « le tiers des immeubles est entre leurs mains, et, à la vérité, « ce sont les plus beaux. »

Finalement, Humboldt clôt le débat par cette confession : « En réalité, j'aime seulement les Juifs *en masse ;* mais, *en* « *détail,* j'ai soin de me tenir hors de leur chemin (1). »

Avouons qu'il faut un certain courage à Louis Geiger pour ranger, comme il le fait dans son étude publiée dans l'*Allgemeine Zeitung des Judentums*, G. de Humboldt parmi les Philosémites. (*All. Zeit.*, 9 février 1912.)

G. DE LAFONT DE SAVINES.

(1) « En masse » et « en détail » sont en français dans le texte.



La Perte d'une colonie

SAINT-DOMINGUE ET LA RÉVOLUTION (1)

IV

Le général d'Esparbès était venu à Saint-Domingue avec deux autres généraux, d'Hinnisdal et Montesquiou-Fesenzac, pleins d'illusions, comme lui, sur les proconsuls auxquels les subordonnait l'Assemblée législative, et non moins férus d'enthousiasme pour les institutions nouvelles. Mais, bientôt, l'incohérence des décrets, les perfidies des instructions, la sauvagerie des mœurs déterminèrent, chez ces officiers, une lassitude du joug, un désir de changement, un dégoût du désordre, qui les poussèrent, soit à solliciter, soit à provoquer leur rappel. Un autre général, le fameux marquis Pied-de-fer de la Salle, après avoir commandé, pendant les premiers mois de la Révolution, la Garde nationale parisienne, et pris part à toutes les émeutes, avait demandé à la colonie un nouvel emploi de son effervescence. Sonthonax et Polverel ne devaient pas garder longtemps la sympathie du gentilhomme barricadier qui, lui aussi, ne tarda pas à déguerpir, définitivement libéré de ses chimères, mais non sans dénoncer les dictateurs, ni sans flétrir la dictature.

(1) Voir la *Revue Antimaçonnique* du 15 mars, du 15 avril et du 15 mai.

Cette consommation de généraux et de gouverneurs ne décourage pas le ministre Monge. Une lettre adressée, le 15 février 1793, aux Commissaires, leur annonce l'envoi du général Galbaud (1), ancien artilleur, passé dans l'infanterie, après avoir déployé dans l'une et l'autre de ces armes des aptitudes qui le désignaient sans doute à un poste supérieur. Ni intrigant, ni ambitieux, officier instruit et caractère indépendant, Galbaud refusera de soumettre ses opérations militaires au visa des proconsuls et partagera la disgrâce de ses prédécesseurs.

Le 7 mai 1793, la frégate *la Concorde* débarquait, dans le port du Cap, le nouveau Gouverneur. Trois semaines auparavant, les Commissaires avaient bombardé Port-au-Prince, coupable d'avoir ouvert ses portes à quinze cents mulâtres, accourus des villages voisins pour saccager et piller la ville. Port-au-Prince capitula. Mais il fallait que sa résistance à l'assaut des brigands reçût un châtiment exemplaire. Sous les yeux de Polverel et de Sonthonax, indulgents à tous les crimes, les nègres et les gens de couleurs, lâchés à travers les rues, égorgent les créoles qui n'ont pas le temps de fuir, maltraitent leurs femmes et leurs filles, incendient les magasins et font main basse sur les richesses que ne dévorent pas les flammes. Soixante-dix mules, chargées de butin, suivirent les Commissaires, quand les instigateurs du pillage se dirigèrent vers la ville du Cap, où, depuis un mois, le Gouverneur Galbaud les attendait. Le jour même de leur retour, le 10 juin, une proclamation, signée des proconsuls, apprit aux Blancs que le délégué de la Convention venait de purger l'Ouest de tous les « aristocrates de la peau ». Tous ceux qui, dans le Nord, « se trouvent entachés du même cas », — ajoute le manifeste, — n'ont qu'à s'en aller ; « seuls, les hommes de couleur forment, pour nous, le vrai peuple de Saint-Domingue ». Le lendemain, avertis qu'ils ne trouve-

(1) GALBAUD DU FORT (François-Thomas), né le 25 septembre 1743 à Nantes. Elève d'artillerie le 31 juin 1761 ; sous-lieutenant au Régiment de Toul en 1762 ; lieutenant en 1765 ; capitaine en 1780 ; colonel le 1er avril 1791 ; maréchal de camp le 1er septembre 1792. Employé à l'armée du Nord, remplacé le 1er février 1793, ayant été nommé gouverneur général de Saint-Domingue ; rentré en France la même année ; rappelé à l'activité en 1799 ; passe à l'armée d'Orient le 3 décembre 1799 et meurt, le 21 avril 1801, au Caire. Dans une lettre conservée aux Archives de la Guerre, nous lisons que Galbaud, à son arrivée en France, subit une détention de huit mois.

raient dans le général ni un instrument servile ni un complice, Polverel et Sonthonax décident de congédier ce témoin gênant de leurs usurpations et de leur félonie. « Citoyens, disent les délégués de la Convention au Gouvernement et à son état-major, citoyens, obéissez aux Commissaires, car leur *volonté seule est la loi* (1) ! » Au cours de la discussion orageuse qui s'engage aussitôt entre l'envoyé de Monge et les représentants de l'Assemblée révolutionnaire, Sonthonax laisse échapper le secret de sa politique : « Il faut, s'écrie-t-il, détruire la race blanche ! » Cet aveu révolte le gouverneur et surtout son frère, César Galbaud, qui l'accompagne en qualité d'adjudant général. « Alors, renvoyez-moi, riposte le Gouverneur. Je ne puis obéir à des hommes qui se mettent au-dessus des lois ! » Déférant à ce désir, les dictateurs destituent les deux frères et les consignent, le 12 juin 1793, à bord de la *Normandie*, jusqu'à ce que cette gabarre fasse voile vers la France. Pendant que d'autres prescriptions enlèvent aux créoles leurs chefs les plus énergiques, les Proconsuls arment cinq cents esclaves et les tiennent prêts à marcher contre les Blancs. Tout annonce une lutte terrible. Des bandes de nègres et de mulâtres sillonnent les rues, assassinent les planteurs isolés et se distribuent leurs dépouilles. Les équipages des bâtiments français en rade ne sont pas épargnés. Les hommes de couleur leur donnent la chasse et les traquent : « *Tue ! tue !* » crient les cavaliers sang-mêlés, chaque fois qu'un matelot se montre sur les quais. Le 20 juin 1793, dans la matinée, plusieurs marins tombent massacrés, avant d'avoir eu le temps de se jeter à la mer. Un officier demande en vain justice. Les Commissaires éconduisent le plaignant et protègent les meurtriers. Cette fois, c'est trop. « Aux armes ! à bas Sonthonax ! à bas Polverel ! » vocifèrent les matelots, moins impatients d'assurer leur sauvegarde que de venger leur dignité outragée. Mais il faut un chef à la résistance. Les matelots et les habitants du Cap supplient le général Galbaud de punir le dictateur qui vient de le révoquer en sauvant la ville que Sonthonax veut détruire.

V

Sans hésiter, Galbaud quitte le bâtiment où les Conventionnels le claquemurent, monte sur un canot, avec son frère, un aide de camp, trois soldats et, la menace à la bouche contre

(1) *Arch. Nat.*, D XXV, C. 14.

« les tyrans », parcourt la rade. A peine le Gouverneur apparaît-il que tous les équipages, d'un élan unanime, crient : « Vive la République ! vive Galbaud ! » Chaque navire reçoit successivement la visite du Gouverneur et entend son appel. Affranchi des scrupules qui agenouillent devant le crime légal les âmes timides, Galbaud adjure la flotte de lui venir en aide pour renvoyer en France les bourreaux de Saint-Domingue. Prestige de la résolution ! La parole et l'exemple de Galbaud entraînent tous ces hommes, sauf quelques officiers, comme le contre-amiral de Cambis, qu'assujettit aux dictateurs moins la superstition des textes que l'incertitude du dénouement.

A quatre heures du soir, le général Galbaud descend à terre, avec douze cents marins de l'escadre, grossis des Blancs qui font partie de le milice citoyenne et des volontaires à cheval, recrutés parmi l'élite sociale de la ville. Dans les casernes, les troupes soldées n'attendaient qu'un mot pour se joindre aux rebelles et tirer l'épée contre les proconsuls. Mais le général n'appartient pas à la race des entraîneurs qui forcent les volontés indécises et allument la foudre. Les soldats ne s'offrent pas au général ; le général les néglige. Cette faute coûtera cher aux révoltés.

L'arsenal tombe, sans coup férir, aux mains des Blancs. La chute de la citadelle donne le signal de la lutte des rues. Entourés de nègres et d'hommes de couleur, les Commissaires distribuent aux champions de la Terreur les munitions et les armes. La défense est à la hauteur de l'attaque. Après avoir tué les créoles qu'ils servaient tout à l'heure et pris leurs fusils, les nègres, embusqués aux fenêtres de chaque maison, dirigent sur les troupes blanches un feu qui les décime. La nuit met fin aux hostilités et laisse l'avantage à Galbaud, maître de l'arsenal et des forts extérieurs.

Le lendemain, les mutins formés en quatre colonnes s'avancent vers l'hôtel des proconsuls, que foudroient, en même temps, plusieurs batteries. Le capitaine de Beaumont, à la tête d'une compagnie, se précipite dans le jardin, où tout plie devant l'intrépide officier, quand une balle le met hors de combat. Cette mort jette aussitôt le désordre dans les rangs de la troupe.

Le combat s'interrompt et les hommes fléchissent. Les matelots profitent de ce désarroi pour entrer dans les habitations et y tarir les bouteilles de tafia sur lesquelles ils ont fait

main basse. Indiscipline désastreuse ! Mais les Blancs tiennent quand même la victoire, lorsque les Commissaires, puisant dans la peur de la défaite une résolution qui les égale aux bourreaux de Toulon et de Lyon, aux Couthon, aux Fréron, aux Barras et aux Fouché, lâchent sur les créoles, à bout de forces, les esclaves déferrés. En même temps dévale, des mornes voisins, un torrent de trois à quatre mille Noirs, qui se ruent, avec le fracas des hordes d'Attila, sur la ville épouvantée.

Le chef de la bande, le nègre espagnol Macaya, vient de recevoir de Sonthonax le signal et la faveur d'un « grand soir ». Pillages, vols, incendies, viols, massacres, le représentant de la Convention permet à cet Islam africain, — depuis quatre ans aux aguets d'une monstrueuse saturnale, — tous les crimes, toutes les ivresses et toutes les luxures.

VI

La nuit commence à peine à déplier ses voiles sur la mer que les bandes de Macaya, le navaja d'une main, la torche de l'autre, envahissent le Cap. Aux cris de mort que poussent les forbans répondent les rumeurs des tambours, les sanglots des femmes, les plaintes des enfants, les vociférations des hommes, le grondement des canons et le glas des cloches. Galbaud tente, sans succès, de rassurer la foule et de rallier ses marins. Un vent de terreur souffle à travers la cité démente. La panique générale le domine lui-même et l'entraîne vers la rade où les Blancs se disputent, à prix d'or, les chaloupes vides, pour atteindre les vaisseaux à l'ancre. Beaucoup de barques chavirent : au moment où la mer engloutit de trop nombreuses victimes, le feu, allumé dans tous les quartiers de la cité, vient mettre le comble à cette scène d'horreur. Immense brasier, où grillent les malades égorgés ; l'hôpital de la Providence flambe et, de ses feux, éclaire la fuite des Français que les massacreurs n'ont pas le temps de poignarder.

Le lendemain 22 juin 1793, plus de quinze mille nègres, conviés à ce macabre gala, transforment les rues en ruisseaux rouges qui charrient, pêle-mêle, des meubles éventrés, des décombres et des cadavres : enfants embrochés au bout des piques, femmes outragées sur le corps inanimé de leur mari, danses autour des têtes coupées, créoles jetés vivants

dans les puits et enterrés avec du sable, toutes les cruautés, toutes les sauvageries qui, l'année suivante, en Vendée, voueront à un éternel opprobre les colonnes infernales de Turreau, inaugurent à Saint-Domingue « l'ère de l'humanité nouvelle ».

Pour stimuler le zèle des incendiaires et des tueurs, Polverel et Sonthonax avaient, en vertu d'un décret préalable, affranchi les nègres qui, « sous les ordres des Commissaires, combattraient pour la République, tant contre ses ennemis du dedans que contre ses ennemis du dehors. »

La ville du Cap en cendres et le sol jonché de cadavres ne désarment pas les dictateurs. Quelques habitants vont, la nuit, explorer leurs demeures, pour y chercher les précieuses épaves qu'aurait laissées l'incendie. Un décret de nos Conventionnels déclare ces individus « traîtres à la patrie ». La République n'a-t-elle pas confisqué leurs biens ? Ordre de fouiller comme des voleurs les Blancs qui veulent sauver les cassettes qu'enfouirent dans les caves la détresse et la peur.

Ce n'est pas une vaine menace. Surpris dans leurs recherches par les Noirs, les explorateurs sont traduits devant un brigand, improvisé Gouverneur du Cap par les Conventionnels. L'agent de Sonthonax et de Polverel fait conduire « les spoliateurs de l'Etat » sur une jetée en planches où un peloton d'exécution les fusille et jette ensuite leurs cadavres à la mer.

Ces propriétaires endurcis ne durent pas être nombreux.

Deux vaisseaux, plusieurs frégates et trois cents bâtiments de commerce emportèrent huit mille fugitifs et, avec eux, les misérables débris de leur fortune. Six mois plus tard, au mois de décembre 1793, dix mille Toulonnais s'expatrièrent de même, impuissants contre les décrets qui les livraient aux égorgeurs de Fréron et de Barras. Affreux temps, où des villes entières, pour expier leur résistance au crime et leur fidélité au devoir, abandonnent, sans retour, foyers, autels, le berceau des enfants et la dépouille des ancêtres !...

C'est ainsi qu'à la fin du XVIII[e] siècle, les hommes qui s'étaient donné pour mission d'orienter la France vers un nouveau destin, rivalisent avec les Goths, et, — plus barbares que le connétable de Bourbon, Tilly et Clam-Gallas, — aggravent les horreurs qui signalèrent les sacs de Rome, de Magdebourg et de Mantoue.

VII

La ville de Philadelphie accueillit la plupart des exilés. Plusieurs rentrèrent en France ; d'autres gagnèrent la Louisiane ou s'éparpillèrent dans les Antilles ; quelques-uns cherchèrent un asile à la Jamaïque et beaucoup à Cuba. Les Carolines, la Virginie, le Maryland, le Delaware, la Pensylvanie, le New-Jersey, le Massachusetts obtinrent les préférences des réfugiés. A la fin de la Révolution, on calculait que six mille émigrés de Saint-Domingue foulaient la terre américaine (1).

Toute l'Europe luttait alors contre la France. Le 1er février 1793, la République avait déclaré la guerre à l'Angleterre et, le mois suivant, à l'Espagne. Nos colonies allaient naturellement subir le choc de cette hostilité générale. Victorieuse, la Révolution n'avait tenu, au dehors, aucune de ses promesses. Réfractaires à nos principes, insensibles à nos réformes, gouvernements et peuples élevaient contre nous leurs plaintes et déployaient leurs forces. Pour résister à l'Espagne et à l'Angleterre, de quelles ressources disposait Saint-Domingue ? Dans la rade du Cap moisissaient, à côté d'un vaisseau à peu près intact, une frégate valétudinaire et deux goélettes sans équipage. Ni l'incendie du Cap, ni les fusillades, ni les décrets d'exil n'assuraient à la colonie la quiétude et la sécurité dont les planteurs avaient joui sous l'ancien régime. Animé d'une instinctive défiance contre tous les Français professionnellement dévoués à la cause de l'ordre, Sonthonax avait chassé de la colonie la plupart des troupes métropolitaines et banni la majeure partie de leurs officiers. Les soldats et les chefs, encore indemnes de l'ostracisme, ne se faisaient pas illusion sur la tolérance provisoire dont les favorisait le dictateur. Aussi, le colonel de Nully, prenant les devants, avec les grenadiers de Rohan et de Béarn, avait-il abandonné le Cap et gagné la partie espagnole de l'île. Un simple dragon devenu colonel, Brandicourt, après s'être donné longtemps lui-même comme « l'enfant gâté de la Révolution », avait lui aussi quitté le service de la République pour rallier le drapeau de l'Espagne. Sonthonax ne regretta, dans ces défectionnaires, que des victimes qu'il ne pouvait plus livrer au poignard des Noirs. Toutes les sympathies de notre pro-

(1) Eugène Aubin, *En Haïti*, préface, VI et XXXI et s. Le poète Heredia descendait d'un réfugié de Saint-Domingue.

consul se déclarent, de plus en plus, en faveur des troupes nègres, qui joignent au mérite de l'ignorance un dévouement passif aux consignes les plus sanguinaires. La destruction de la ville du Cap ne vient-elle pas, précisément, d'attester le puissant concours que l'émule des Carrier, des Maignet, des Le Carpentier et des Lebon peut obtenir de la race africaine ? Les Césars de la décadence s'entouraient d'une « garde noire », et les pachas turcs se mettaient sous la protection d'une milice abyssine. De même que les empereurs romains et les sultans, Sonthonax veut enrôler une légion de mameluks nègres. Trois chefs noirs, trois batteurs d'estrade, alors disponibles, Macaya, Biassou et Jean-François, avaient pris part, avec leurs bandes, au sac du Cap et au massacre des Blancs. Leurs mains étaient encore teintes du sang français. De tels chevrons assuraient à nos forbans les égards de Sonthonax. Le proconsul leur ouvre sa bourse et ses bras. S'ils consentent à servir la République, la République, reconnaissante, les harnachera de galons. Avances et cajoleries stériles ! A l'embrigadement dans l'armée révolutionnaire, nos trois condottieri préfèrent l'indépendance.

La réponse de Macaya révèle une âme curieusement mystique. Pour séduire le « citoyen général », Polverel avait abreuvé Macaya des adulations les plus basses :

« Excellence, répondit le forban noir, je suis le sujet de « trois Rois, le Roi du Congo, — Roi de tous les Noirs, — « le sujet du Roi de France, qui représente mon père, et le « sujet du Roi d'Espagne qui représente ma mère. Ces trois « Rois sont les descendants de ceux qui, conduits par une « Étoile, allèrent adorer l'Homme-Dieu. Ne voulant pas être « entraîné à faire la guerre à mes frères, les sujets de ces « trois Rois, je ne puis donc passer au service de la Répu« blique !... »

VIII

Après avoir inutilement tenté de gagner les trois flibustiers à sa cause, Sonthonax, inquiet de son isolement, se tourna vers les hommes de couleur, tenus à l'écart par les blancs, dont ils étaient, hélas ! à la fois, suivant l'expression créole, — « les fils et le péché ». Les sang-mêlés ne se sentaient que trop enclins à répondre au dédain par la haine. Mais, à cette époque, le virus révolutionnaire n'intoxique pas encore, à Saint-Domingue, toutes les classes. Ajoutons que nombre de

métis, détenteurs de riches domaines, ne partagent pas les préventions des Commissaires contre l'esclavage. Chez nos mulâtres, la communauté des intérêts atténue l'antagonisme des races. Si, sous l'influence des événements, les hommes de couleur se soulèvent à leur tour, c'est moins pour seconder les Conventionnels que pour former des corps autonomes et conquérir la maîtrise de l'île.

Ainsi, le mulâtre Rigaud fonde peu à peu, dans le Sud, une satrapie militaire qui, sauf les quartiers de Tiburon et de la Grande-Anse, ne reconnaît d'autres chefs que ce flibustier et ses séides.

Pendant que le Sud se détache de la mère patrie et que l'Ouest se désaffectionne de plus en plus, le Nord, envahi par les Espagnols qui viennent de pénétrer, non seulement en conquérants, mais en libérateurs, dans la paroisse d'Ouanaminthe, — le Nord n'a, pour la défendre, que dix-huit cents soldats, plus ou moins fidèles, contre vingt-cinq mille Noirs embrigadés par des « Frères de la Côte », avides de tous les butins.

Médiocre basochien, sans autre idéal que l'oppression de tout ce qui se tient à l'écart de son influence, Sonthonax ne songe qu'à se créer une force moins destinée à maintenir l'intégrité de Saint-Domingue qu'à fortifier l'omnipotence des proconsuls. Tout créole indépendant est un ennemi. En proie au même orgueil qui gonfle ses collègues de la métropole, notre Conventionnel identifie le sort de la République avec sa propre fortune. Qu'importe à Sonthonax l'avenir de la colonie, le sort des colons et la fortune de la France? L'invulnérabilité, non de nos possessions, mais de sa dictature, est la seule cause qui le touche. Que Sonthonax, armé du droit de vie et de mort sur ses semblables, ait toujours sous la main une bande de janissaires capables de tous les dévouements et de tous les supplices, voilà l'unique préoccupation du personnage. C'est à la puissance de la destruction que se mesure, à cette époque, la grandeur du souverain. Pour s'asservir les Noirs, Sonthonax non seulement brise leurs chaînes, mais libère leurs passions. Le 29 août 1793, un décret ravit le nègre à l'esclavage, et Saint-Domingue à la France. L'existence de la colonie ne dépend-elle pas du statut social qui la régit ? Et supprimer tout à coup ce statut — au lieu d'en graduer l'abrogation — n'est-ce pas livrer l'île au chaos ? Les conséquences meurtrières de

l'édit du 29 août ne se font pas attendre. Ni la spoliation des créoles, ni la ruine des plantations, ni même l'anéantissement de notre commerce extérieur ne pouvaient, certes, émouvoir un jacobin moins sensible à l'honneur de son pays qu'à l'intérêt de son parti. Mais en déclarant la guerre à toutes les fortunes, Sonthonax, imprévoyant comme tous les sectaires, ne s'aperçut pas qu'il conspirait, *ipso facto*, contre la sienne. Qu'arriva-t-il, en effet?

Une fois nantis de la patente d'émancipation, les Noirs, forts de leur prépondérance numérique, devaient, tôt ou tard, entrer en lutte non seulement avec le créole, mais avec son ennemi. Affligé de la même couleur que les planteurs dépossédés, pourquoi Sonthonax n'aurait-il point subi l'anathème qui frappait ses pareils ? Mais cette animosité brutale n'aurait peut-être pas suffi pour motiver l'ostracisme de Sonthonax, si les nègres, avec leur instinctive rouerie, n'avaient deviné que le proconsul ne voulait proscrire leurs anciens maîtres que pour les supplanter?

On n'enseigne pas inutilement à un peuple la stratégie de la révolte. Initiés à l'art d'anéantir, à coups de fusil, les autorités traditionnelles ou révolutionnaires, les nègres ne seront satisfaits que le jour où, sur le sol de Saint-Domingue — devenu le paradis des Noirs et le cimetière des Blancs, — les rares survivants de notre race ne formeront plus qu'une infime tribu de parias assujettis à tous les devoirs et destitués de tous les droits.

Tout régime doit à ses ressortissants la sécurité de la rue, le respect des lois et la répression des crimes. A Saint-Domingue, la Révolution institue le règne de l'émeute, de la rapine et de la violence. Sous son souffle, l'île obéit à un dictateur qui ne connaît d'autre moyen de mettre un terme aux doléances qu'en les étouffant dans le sang. Détruire, à coups de poignard, la race blanche, trop raisonneuse et trop rebelle, et conférer la maîtrise de l'île à une population plus maniable, c'est-à-dire aux Noirs, voilà le décalogue politique qu'apporte à Saint-Domingue le délégué de la métropole.

Oscar Havard.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Gérant : Flavien Brenier.

Poitiers. — Société française d'Imprimerie